

BOWMANS

du Québec

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

PRINTEMPS 2008

DOSSIER


Vaccination

SPÉCIAL

Retour sur PAGA

REPORTAGE DE RACE

Angus : la race qui résiste



OPTER POUR DE L'ÉQUIPEMENT
AGRICOLE EFFICACE, UN CHOIX
D'AFFAIRES RENTABLE ET
RESPONSABLE.

Profitez du programme Produits efficaces – Équipement agricole* pour faire l'acquisition de tapis chauffants, de ventilateurs, de moteurs triphasés, d'échangeurs à plaques et de produits d'éclairage efficaces. Vous réaliserez ainsi d'importantes économies d'énergie et contribuerez au bien-être collectif. Consultez un distributeur participant ou un maître électricien.

Obtenez une
remise à l'achat
des produits:
c'est simple et rapide!



POUR MIEUX PERFORMER

www.hydroquebec.com/produitseffices



* Certaines conditions s'appliquent.

Supplément de La Terre de chez nous (TCN)

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien, bur. 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: 450 679-8483
Courriel: tcn@laterre.ca
Site Web: www.laterre.ca

Responsables à la fédération

Gaëtan Bélanger, Nathalie Côté

Directeur

Loïc Hamon

Rédacteur en chef délégué aux magazines

Michel Beaunoyer

Secrétaire de production

Lorraine Trottier

Collaborateurs

Andrée-Anne Blanchet, Louis Blouin, Gaëtan
Bonneau, André Cécyré, Vincent Cloutier, Nathalie
Côté, Lucie Décoeur, Michel Dessureault, Sonia
Dumont, Valérie Jetté, Francine Jodoin, Katia
Marquis, Marie-Isabel Martineau, Denis Massey,
Robert Prévost et Pierre Rhéaume.

Caricature

Ferme Verte Vallée senc

Chef de production

Carole Lalancette

Infographie

Geneviève Gay
Nancy Litjens

Impression

Imprimerie Solisco

Directeur de la publicité

André Savard

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Réal Loiseau

Représentant publicitaire hors Québec

Jacques Long
Tél.: 905 335-5700
Télec.: 905 335-5001

Tirage et abonnements

Marie-Josée Rheault

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Ce magazine est publié en février, mai, août
et novembre.

Prochaine parution : 31 juillet 2008

Date de tombée publicitaire : 11 juillet 2008

Note : Les idées exprimées dans ce magazine
n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Dans la présente publication, le générique masculin est
employé sans discrimination et uniquement dans
le but d'alléger le texte.

Levinoff-Colbex : un nouvel élan

Angus : la race qui résiste

Jacques Desrosiers et l'engagement
solidaire

Le veau de lait : tendre et raffiné

En mode d'attente

Mieux formées pour répondre aux
besoins

JD Farm et le PATBQ : une relation
d'affaires

Le Centre de référence en agriculture et
agroalimentaire du Québec présente,
dans nos pages centrales, ses
recommandations de plantes fourragères
pour 2008 et 2009.

Le PPA bientôt disponible

Minimisez le risque de maladies

Hier, aujourd'hui, demain

Innover pour nourrir le monde

Les faits saillants

Nouveau conseil d'administration

Orientations des secteurs de production

Condensé des résolutions

Les condamnées...

Amas au champ : Le GBS à l'œuvre

Viande rouge et cancer

Vie de groupe et santé

DOSSIER

Vaccination

11



Vacciner pour dormir en paix

Être chef de file dans la vaccination
au Canada

Principaux vaccins approuvés

Contrôle de la vaccination aux
encans spécialisés

La vaccination : luxe ou nécessité?



BOVINS du Québec

Bovins du Québec est inséré dans *La Terre de chez nous*. Il informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCM fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec. Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat-poste à l'ordre de: La Terre de chez nous, Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, bur. 101, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.

ABONNEZ-VOUS!

Je désire m'abonner à La Terre de chez nous (au Québec) pour:

☐ 1 an: 56,44 \$ ☐ 2 ans: 90,30 \$ ☐ 3 ans: 112,88 \$ (Taxes incluses)

Nom :

Adresse :

Code postal : Tél. :

No membre UPA :

Ci-joint la somme de : Signature :

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

555, boul. Roland-Therrien, bureau 305
Longueuil (Québec) J4H 4G2
Tél. : 450 679-0530 • Téléc. : 450 442-9348
Courriel : fpbq@upa.qc.ca
Site Internet : www.bovin.qc.ca

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : Michel Dessureault
2950, rue Saint-Jean
Saint-Maurice (Québec) GOX 2X0
Tél. : 819 693-7540 • Téléc. : 819 693-0334

Vice-président : Denys Beaudet
714, rang Sainte-Agathe
Sainte-Sophie-de-Lévrard (Québec) GOX 3C0
Tél. & téléc. : 819 288-5458

Alain Juneau
254, chemin de la Butte
Saint-Augustin (Québec) G3A 1W7
Tél. : 418 878-2114 • Téléc. : 418 878-4097

Claude Viel
624, rang 5 Est
Saint-Eugène-de-Ladrière (Québec) GOL 1P0
Tél. : 418 869-3164 • Téléc. : 418 869-2785

Michel Daigle
512, 2^e rang
Sainte-Hélène (Québec) JOH 1M0
Tél. : 450 791-2230 • Téléc. : 450 791-2236

PERSONNEL

Secrétaire général :
Gaëtan Bélanger gbelanger@upa.qc.ca

Secrétaire adjoint :
Vincent Cloutier vincentcloutier@upa.qc.ca

Directrice administrative :
Chantal Bruneau cbruneau@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché Bovins de réforme, Veaux laitiers et Veaux d'embouche :
Maxime Legault mlegault@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché
Bouvillons d'abattage :
André Roy aroy@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché
Veaux de grain :
Réal Daigle rdaigle@upa.qc.ca

Directeur, développement d'affaires et de la mise
en marché Veaux de lait :
Louis Hébert louishebert@upa.qc.ca

Communications :
Sonia Dumont sdumont@upa.qc.ca

Statistiques et marchés :
Ann Fornasier aforناسier@upa.qc.ca

Environnement et assurance de la qualité :
Nathalie Côté ncote@upa.qc.ca

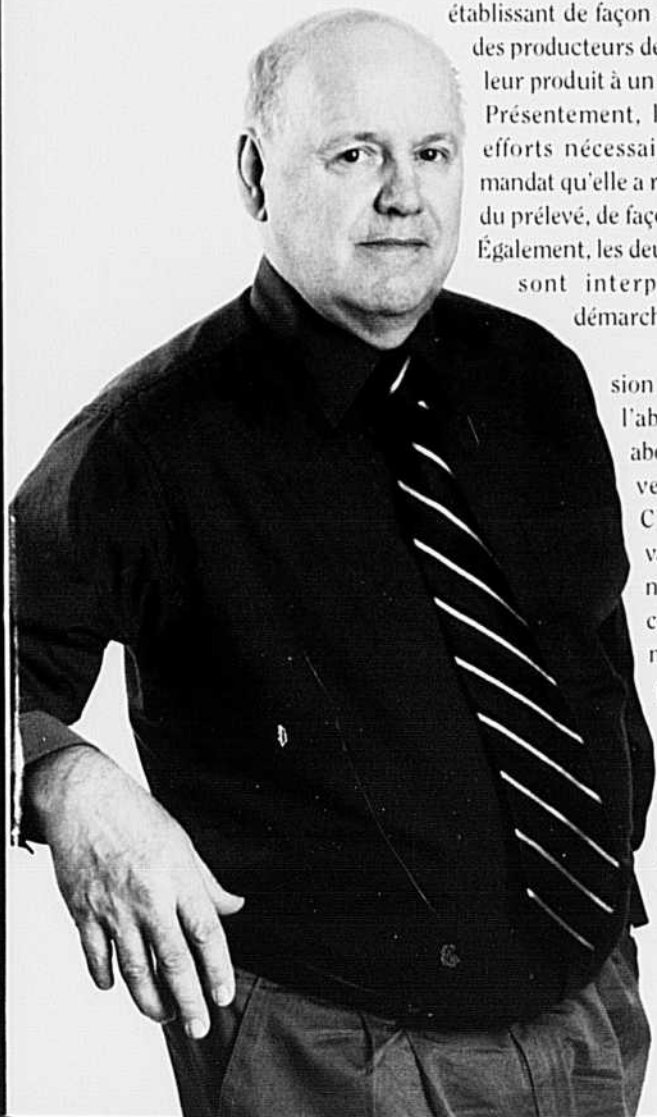
Production et recherche :
Jean-Sébastien Laflamme
jeanslaflamme@upa.qc.ca

Secrétaire de direction :
Noëlla Morrissette nmorrissette@upa.qc.ca

La Fédération des producteurs de bovins du Québec représente les producteurs de bovins regroupés en 14 syndicats régionaux couvrant tout le territoire québécois. Créée en 1974, la Fédération a pour mission de défendre leurs intérêts économiques et professionnels, de soutenir le développement de la production bovine et de gérer les mécanismes de mise en marché collectifs des bovins.

Levinoff-Colbex : un nouvel élan

Le dernier hiver a été mouvementé : c'est le moins qu'on puisse dire. Pour les producteurs de bovins du Québec, au-delà de la faillite de l'abattoir Billette et des prix décevants qui prévalaient sur plusieurs marchés, c'est le financement de l'abattoir Levinoff-Colbex qui a retenu l'attention.



En fait, ce dossier aura permis de mettre au jour la grande maturité syndicale de notre organisation. Collectivement, nous pouvons être fiers de la franchise et de la transparence qui ont marqué nos échanges.

Après une tournée qui a permis de rencontrer plus de 2000 producteurs laitiers et vache-veau, la Fédération a reçu le mandat, lors de sa dernière AGA, de mettre en place un prélevé de 53,86 \$/bovin de réforme afin de recapitaliser l'entreprise. Nous devons être fiers d'avoir eu le courage et la vision de prendre cette décision stratégique. Une décision historique établissant de façon non équivoque l'intention des producteurs de sécuriser l'écoulement de leur produit à un prix de marché compétitif. Présentement, la Fédération déploie les efforts nécessaires afin de répondre au mandat qu'elle a reçu : assurer la perception du prélevé, de façon rigoureuse et équitable. Également, les deux paliers de gouvernement sont interpellés pour appuyer la démarche des producteurs.

Dans la foulée de la révision du montage financier de l'abattoir, nous avons aussi abordé la question de la gouvernance de l'entreprise. C'est, encore une fois, un vaste chantier qui implique notamment la révision de la composition du conseil d'administration de l'entreprise pour y ajouter des membres externes à nos organisations. L'exercice vise aussi la modification de la structure financière de l'organisation, pour la rendre autonome. Dans un souci de transparence, il

importe aussi d'optimiser le processus de transmission d'informations aux producteurs de bovins de réforme tout en assurant le succès commercial de l'entreprise.

PARALLÈLEMENT, LE CANADA DOIT AGIR À PROPOS DES MRS

Malgré toute la bonne volonté de ses actionnaires et de ses gestionnaires, aucune entreprise ne peut avoir du succès dans un environnement d'affaires non compétitif. L'abattoir Levinoff-Colbex supporte des coûts importants reliés à la gestion des MRS (matières à risque spécifique), pendant que ses concurrents américains profitent d'un avantage évident depuis l'ouverture de la frontière, le 19 novembre 2007. Cette situation est inacceptable et ne peut durer. Gencor, un abattoir ontarien, en est d'ailleurs la plus récente victime.

Bien sûr, l'on dira que le gouvernement américain a récemment annoncé que les MRS devront être retirés de l'alimentation animale à partir d'avril 2009. Toutefois, les MRS en question sont ceux inscrits à la « liste courte ». De leur côté, les abattoirs canadiens doivent toujours composer avec la « liste longue » des MRS. Cette différence fondamentale maintient un écart de compétitivité préjudiciable à la filière bovine canadienne, évalué à 10 \$ par bouvillon et 40 \$ par bovin âgé de plus de 30 mois ! Le gouvernement canadien doit agir de façon diligente d'autant plus qu'il dispose d'un portrait complet de la situation. La réglementation canadienne doit donc être harmonisée avec celle des États-Unis, sur la base de la liste courte des MRS. Dans l'intérim, le gouvernement canadien doit mettre à la disposition de l'industrie un programme visant à couvrir les coûts de la réglementation. C'est incontournable et urgent.

Michel Desjardins



La race qui résiste

La vache Angus s'est très bien adaptée aux conditions d'élevage du Québec.

La ferme où nous avons rendez-vous est située à Havelock, à un jet de pierre de la frontière américaine. David et Kelly Sample nous y attendent. L'élevage de bovins Angus pure race qui prend place sur ces terres un peu ingrates permet au couple de se réclamer de la 7^e génération à les occuper.

C'est en 1960 que le grand-père et le père de David ont décidé de laisser tomber la production laitière pour se consacrer à l'élevage de bovins.

Soulignons que la ferme compte aussi un verger et une production acéricole. Le nom de la ferme est d'ailleurs MacAngus, un clin d'œil à la célèbre pomme McIntosh. Mais en ce qui concerne la famille Sample, l'essentiel du travail se fait maintenant sur le troupeau.

Dès le début, le choix de la race des animaux à élever s'est porté sur l'Angus. « La raison en est simple, explique David, mon grand-père et mon père ont étudié au collège Macdonald, où l'on utilisait un troupeau Angus pour la formation. Ils étaient convaincus de ses qualités. Et nous n'avons jamais regretté ce choix. » David demeure convaincu que la race Angus est parfaitement adaptée non seulement à notre environnement, mais encore, aux conditions actuelles de pro-

duction. Bref, c'est une race qui résiste à l'épreuve du temps.

Il ne fait aucun doute que la famille Sample tient cette race en haute estime. « Ici, nous nourrissons nos animaux aux pâturages, puis avec du foin et du maïs de conserverie, rien de plus. Les taureaux ont droit à un peu de maïs grain avant la saison de reproduction. Ce sont des animaux qui donnent un très bon rendement en viande tout en demandant peu d'intrants, » résume M. Sample.

Sans dénigrer les autres races, il apprécie que l'Angus propose des vaches qu'il dit « économiques ». Il est contre la course à la grosse vache et préfère, de loin, des vaches qui vont donner des veaux vivants sans intervention et produira juste assez de lait pour partir son

veau. « Ce qu'il faut compter, avant tout, c'est combien ça coûte pour produire une livre de viande, » explique tout simplement David Sample. Et selon lui, après plus de 40 ans d'une sélection rigoureuse, son troupeau correspond parfaitement à ce critère fondamental.

Le troupeau compte 85 vaches adultes appuyées par 20 sujets de remplacement. Une vingtaine de taureaux complètent la famille. On retrouve quelques sujets à la robe rouge, mais 90 % des bêtes sont des Angus noirs.

UN MARCHÉ DE POINTE

Quand on lui demande son champ d'expertise commerciale, David nous répond tout simplement qu'il est producteur de taureaux Angus. Mais, s'empresse-t-il de préciser, pas n'importe

Derrière le troupeau de la ferme MacAngus, se cachent 40 ans de sélection sévère. L'objectif de cet élevage étant de produire des taureaux commercialement intéressants.



quel genre de taureaux. « Je propose aux éleveurs de race et aux producteurs commerciaux, des bêtes qui produiront des bouvillons de 1200 livres au meilleur prix. » La ferme possédant sa propre station d'épreuve, elle est bien outillée pour suivre le rendement des animaux, dès le départ. Qui plus est, l'éleveur va même suivre le rendement des carcasses des animaux finis afin de valider sa sélection.

Visant toujours un animal intéressant économiquement pour le marché, il a recours à l'insémination artificielle à près de 100 %. « J'achète la meilleure semence en Amérique du Nord, insiste l'éleveur. Pas question de lésiner sur la

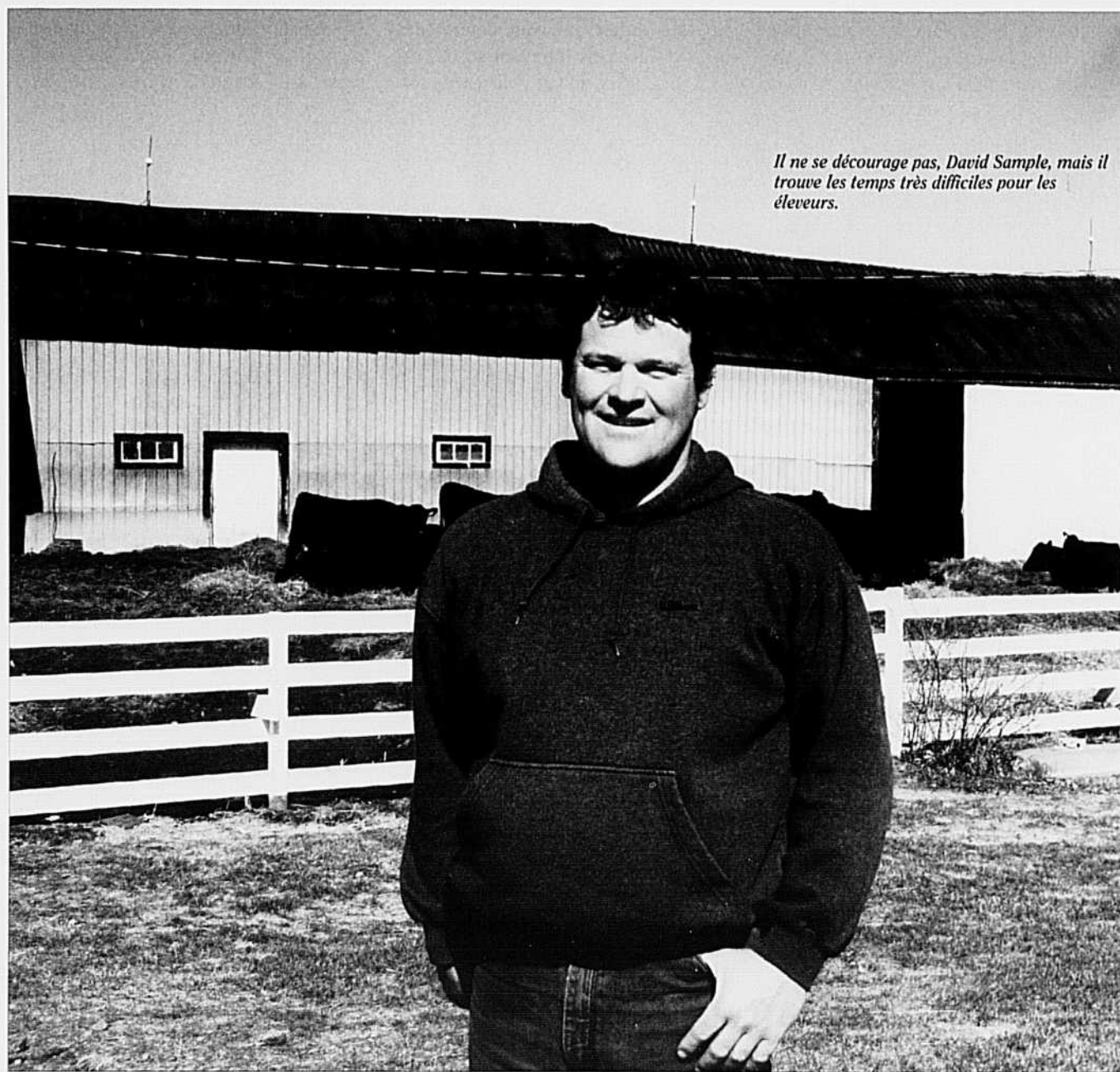
qualité. » Les sujets qui ensuite ne passent pas la barre sont castrés et vendus à l'engraissement. Ils donneront une viande tendre et de qualité, se classant habituellement AAA.

La race Angus, si on regarde maintenant du côté du consommateur, jouit d'une belle réputation et profite d'un support publicitaire qui dépasse nos frontières. « Nous étions dans la race bien avant que celle-ci ne soit à la mode, souligne à son tour Kelly. Ça nous donne une longueur d'avance. » Mais, comme l'ajoutait son époux, il ne faut jamais relâcher la garde et toujours investir dans la qualité du troupeau, année après année.

Cette bonne réputation de la race ne nuit certainement pas à la commercialisation des taureaux de la ferme MacAngus. Mais de là à dire que l'éleveur opte davantage pour ses bêtes, c'est une autre histoire et le lien n'est pas aussi clair. Mais la passion tient bon et permet de passer à travers la crise la tête haute.

Toutefois, même si le marché est bien réceptif aux animaux de la ferme MacAngus, les plans de développement seraient difficiles à justifier. « Les temps ne sont pas difficiles, ils sont tout simplement impossibles, » conclut l'éleveur. 2

Il ne se décourage pas, David Sample, mais il trouve les temps très difficiles pour les éleveurs.





SONIA DUMONT*

Jacques Desrosiers et l'engagement solidaire

Lors du banquet tenu dans le cadre de l'Assemblée annuelle des producteurs de bovins, la Fédération a remis pour la première fois en 2008, le Prix de l'engagement solidaire en production bovine. Instaurée dans le cadre des célébrations des 25 ans du Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec, cette reconnaissance, unique dans la production bovine, a été créée afin de souligner l'engagement et l'investissement solidaires et désintéressés des hommes et des femmes qui ont su faire évoluer la destinée collective de cette production.

Devant une salle émue, le 1^{er} lauréat du Prix de l'engagement solidaire, Jacques Desrosiers, producteur de bouvillons d'abattage de la région de Mirabel et impliqué depuis plus de 25 ans à la Fédération des producteurs de bovins du Québec, a livré un témoignage touchant sur les valeurs familiales, soulignant le rôle prépondérant tenu par chacun des membres de sa famille pour assurer le succès des entreprises Desrosiers. Avec ténacité et persévérance, M. Desrosiers, un homme engagé, a su intégrer tout son monde dans un système où la responsabilité et l'interdépendance sont favorisées. La réussite du groupe Desrosiers n'aurait pas été possible sans le soutien de Liette Deschambault, la conjointe de M. Desrosiers dont nous tenons à souligner l'apport.

Décrit comme un patriarche bâtisseur par plusieurs de ses collègues, M. Desrosiers a su transmettre sa passion à sa relève. La pérennité de son œuvre est ainsi assurée puisque ses deux fils n'ont pas hésité à choisir la production de bouvillons d'abattage comme activité professionnelle.



Le lauréat, Jacques Desrosiers entouré de sa famille lors de la remise du prix de l'engagement solidaire en production bovine.

Alors qu'il recevait la reconnaissance de ses pairs, M. Desrosiers a affirmé haut et fort l'importance de maintenir un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, soulignant qu'il n'aurait jamais accepté que la famille « souffre » de son engagement syndical. Malgré les exigences de son entreprise agricole, il s'est toujours rendu disponible pour militer.

Les qualificatifs décrivant M. Desrosiers abondent : implication, générosité, accueil, ténacité, persévérance, bref, un leader positif qui aura été de toutes les batailles. Dès 1984, il a agi à titre de membre du Comité de mise en marché du bouvillon d'abattage. Comme administrateur de la

Fédération, il aura été membre du conseil d'administration de 1986 à 2007. En 1989, M. Desrosiers participait à la création de l'Agence de vente de bouvillons d'abattage. Sa détermination aura permis d'améliorer la mise en marché collective et d'assurer la croissance et le développement du secteur des bouvillons.

La prochaine remise du prix de l'engagement solidaire est prévue en 2010, soit une fois tous les deux ans. Dès aujourd'hui, regardez autour de vous pour identifier des leaders, homme et femme, qui ont bâti et développé collectivement nos productions de bœuf et de veau au Québec. 2

*agente de communication, FPBQ



Menu gastronomique Portovino

Potage inspiration du chef

Antipasto

Pâtes aux jarrets de Veau de lait du Québec
à la milanaise

Salade de roquette au fromage de chèvre,
suprêmes d'orange et noix de Grenoble,
vinaigrette balsamique

Bifteck d'ailou de Veau de lait du Québec
au porto et au romarin

Douceurs du chef

Thé et café

Le Veau de lait : tendre & raffiné...

Il y a maintenant un an que la nouvelle image de marque, destinée aux intervenants du milieu de la restauration, a été lancée afin d'identifier les produits de veau de lait dans les menus des restaurateurs. L'objectif était de garantir la qualité et la provenance du produit aux consommateurs. Plus de 30 restaurateurs de la région métropolitaine ont collaboré étroitement en apposant le nouveau logo dans leurs menus.

Afin de faire mousser les ventes de veau de lait dans ces établissements, nous avons mis sur pied un concours pour la fête de la Saint-Valentin, et ce, du 14 janvier au 17 février dernier. Tout consommateur fréquentant l'un des restaurants participants et commandant un plat de veau de lait, à la carte ou à la

table d'hôte, courait la chance de gagner un souper gastronomique pour quatre personnes incluant le vin, les frais de service et le transport en limousine: *2600 consommateurs ont participé!* Il est important de relever que cela représente 2600 repas de veau de lait. Un résultat des plus appréciables. C'est une cliente du *Ristorante Portovino de Terrebonne* qui a remporté le grand prix. Toute l'équipe du restaurant a mis la main à la pâte pour réaliser un menu gastronomique haut de gamme offrant une expérience culinaire inégalée pour la cliente. Une soirée mémorable!

D'autres activités promotionnelles dans le milieu de la restauration verront le jour au cours de l'année 2008. Il sera également possible pour d'autres restau-

rants d'adhérer à notre programme d'identification des produits de veau de lait pour accroître la visibilité de notre produit dans ce créneau de marché.

Afin de véhiculer notre image de marque à une plus grande échelle et sachant que le consommateur désire retrouver, à son supermarché, les mêmes produits qu'il a dégustés lors d'une expérience gastronomique au restaurant, il est désormais possible de retrouver notre logo Veau de lait du Québec tendre & raffiné dans les bannières IGA et Metro. Une visibilité d'envergure qui profitera à deux créneaux de marché, soit celui de la restauration et du marché de détail. ☺

*agente de promotion, Veau de lait du Québec

Vacciner pour dormir en paix

Il y a presque dix ans que les producteurs de veaux d'embouche ont pris le virage immunité en adoptant différents programmes de vaccination pour les veaux d'embouche commercialisés au Québec. Nous effectuerons un retour en arrière afin de mesurer le travail accompli et réviser les différentes étapes qui ont mené à la politique actuelle à savoir, tous les veaux commercialisés dans les encans spécialisés doivent être vaccinés.

Vous trouverez aussi une liste de vaccins approuvés, mais surtout les résultats des échantillons sanguins menés au cours de l'hiver 2008. La vaccination, c'est un peu la police d'assurance pour dormir en paix.



Être chef de file dans la vaccination au Canada

Les producteurs de veaux d'embouche ont pris un virage « immunité » depuis les dernières années en adoptant collectivement un Protocole de vaccination permettant d'offrir aux acheteurs des veaux préimmunisés. Le Québec est devenu un leader au Canada dans la vaccination de veaux d'embouche donnant ainsi un avantage comparatif important devant la concurrence de l'Ouest canadien sur notre marché. La mise en place de cet ambitieux projet a nécessité une énergie significative du milieu. Voici un bref historique relatant les faits saillants relativement à la vaccination des veaux d'embouche.

1999 : L'agence de vente des veaux d'embouche entame une réflexion majeure sur la vaccination des veaux d'embouche afin de mettre en marché un produit de qualité possédant une valeur ajoutée. On décide alors d'amorcer une campagne de vaccination ayant comme nom « Avoir la piqûre, ça vaut le coût ». Lors de cette initiative, 3000 veaux provenant de 170 producteurs sont vaccinés et 1500 veaux naissent de vaches vaccinées chez 114 producteurs.

2000 : La promotion de la vaccination auprès des producteurs est maintenue. Entre le 10 et le 20 octobre, seuls les veaux d'embouche vaccinés sont autorisés à être vendus dans les encans spécialisés. Le Québec produit alors 5550 veaux vaccinés.

2002 : L'agence de vente révisé le Protocole de vaccination, afin de proposer aux producteurs trois programmes de vaccination. La vente de veaux d'embouche vaccinés dans les encans spécialisés est exigée au cours des périodes de l'hiver, du



printemps et du mois de novembre. En outre, lors des encans spécialisés n'ayant pas été soumis à une obligation de vaccination, les veaux d'embouche vaccinés sont regroupés au cours des ventes. En tout, 50 % des veaux d'embouche dans les encans spécialisés sont vaccinés.

2003 : La vaccination des veaux est obligatoire dans tous les encans spécialisés de l'hiver, du printemps et des mois d'octobre, de novembre et de décembre. Une vérification des preuves de vaccination est effectuée à la demande des acheteurs. En tout, on observe que près de 80 % des veaux d'embouche sont vaccinés dans les encans spécialisés.

2004-2007 : La vaccination est requise dans l'ensemble des encans spécialisés. Les veaux d'embouche pour lesquels les documents relatifs à la vaccination sont incomplets sont vendus à la fin des encans spécialisés alors que les veaux ne possédant aucun des deux documents requis sont exclus des ventes. Des contrôles aléatoires par échantillon sanguin sont mis en place afin de garantir la vacci-

nation des veaux

2008 : Depuis le 1^{er} janvier 2008, le Protocole de vaccination a été modifié et se compose ainsi de deux programmes de vaccination concernant respectivement l'utilisation de vaccins tués et de vaccins vivants atténués. Les programmes retenus permettront d'offrir des veaux dont l'immunité est plus complète et le statut immunitaire plus uniforme, répondant ainsi davantage aux besoins des acheteurs.

Avec l'introduction de cette modification dans le Protocole de vaccination, un programme de contrôle a été élaboré, entre autres, par des spécialistes de virologie de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe et le laboratoire du MAPAQ de Saint-Hyacinthe afin de mieux vérifier l'immunité des veaux d'embouche avant leur entrée en parc d'engraissement. Le contrôle par échantillons sanguin est effectué sur des lots aléatoirement sélectionnés. 2

*agent de développement et de mise en marché veau d'embouche, FPBQ

PRINCIPAUX VACCINS APPROUVÉS SELON LE PROTOCOLE DE VACCINATION DES VEAUX D'EMBOUCHE

Vaccins vivants atténués

Bovi-Shield® Gold 5 (Pfizer)
 Bovi-Shield® Gold FPTM 5 (Pfizer)
 Bovi-Shield® Gold FPTM 5 L5 (Pfizer)
 Bovi-Shield® Gold FPTM 5 VL5 (Pfizer)
 Bovi-Shield® NC 4 (Pfizer)
 Express® 5 (Boehringer)
 Express 5-PHMTM (Boehringer)
 Express 5/Somnugen® (Boehringer)
 Express® 10 (Boehringer)
 Express 10/Somnugen® (Boehringer)
 Master Guard® 10 (AHSA)
 Pyramid® FP 4 (Wyeth Animal Health)
 Pyramid® FP 4 + Presponse® SQ (Wyeth Animal Health)
 Pyramid® FP 5 (Wyeth Animal Health)
 Pyramid® FP 9 (Wyeth Animal Health)

Vaccins vivants atténués (suite)

Reliant® 4 (Merial)
 ResvacTM 4/Somubac® (Pfizer)
 Starvac® 4 Plus (Novartis)
 Titanium® 5 (AHSA)
 Titanium® 5 L5 (AHSA)
 Vista® 5 L5 SQ (Intervet)
 Vista® 5 SQ (Intervet)
 Vista® 5 VL5 SQ (Intervet)
 Vista® Once SQ (Intervet)

Vaccins tués

CattleMaster® 4+L5 (Pfizer)
 CattleMaster® 4+VL5 (Pfizer)
 CattleMaster® GOLD FPTM 5 (Pfizer)
 Sentry 4TM (Boehringer)
 Sentry 4/Somnugen TM (Boehringer)
 Sentry 9/Somnugen TM (Boehringer)
 Surround TM 4 (Vétoquinol)
 Surround TM 4 + HS (Vétoquinol)
 Triangle® 4 + HS (Wyeth Animal Health)
 Triangle® 4 + Type 11 BVD (Wyeth Animal Health)
 Triangle® 9 + Type 11 BVD (Wyeth Animal Health)
 Vira Shield® 6 (Novartis)
 Vira Shield® 6 + L5 (Novartis)
 Vira Shield® 6 + Somnus (Novartis)
 Vira Shield® 6 + VL5 (Novartis)

Note : Suivre la posologie de chaque fabricant quant à la dose à administrer et à la voie d'administration (i.m. ou s.c)

Bovi-Shield® GOLD FP™

Une protection sans compromis.

Seul Bovi-Shield® GOLD FP™ offre ces avantages :

- 365 jours de protection fœtale contre l'infection persistante par le BVD types 1 et 2 et les avortements causés par l'IBR
- Utilisation en toute sécurité chez les vaches en gestation[†] vaccinées dans les 12 mois précédents



Bovi-Shield GOLD FP

Protection:	Express 5	Pyramid FP 5	Arsenal 4.1 Starvac 4+	Vista SQ 5	Bovi-Shield GOLD FP	L'avantage de Bovi-Shield GOLD
BVD types 1 et 2	✓	✓	✓	✓	✓	Un élément de protection important pour le troupeau
Protection fœtale contre le BVD types 1 et 2	✓	✓		✓	✓	Les vaccins n'offrent pas tous une protection au fœtus
Protection fœtale contre l'IBR				✓	✓	Le SEUL vaccin qui offre une protection de 365 jours complets
Durée de l'immunité contre le BVD				6 mois	12 mois	Le SEUL vaccin qui peut être utilisé chez les vaches gestantes [†] vaccinées dans les 12 mois précédents
Durée de l'immunité contre l'IBR				6 mois	12 mois	Plus grande souplesse permettant de respecter les protocoles
Intervalles de sécurité de 12 mois					✓	
Homologations chez les vaches gestantes [†] et les veaux allaités [‡]		✓			✓	

[†] À condition qu'elles aient été vaccinées dans les 12 mois précédents avec un des vaccins suivants : Bovi-Shield GOLD FP 5 L5, Bovi-Shield GOLD FP 5 VL5, PregGuard® GOLD FP 10.

[‡] À condition que les mères aient été vaccinées dans les 12 mois précédents avec un des vaccins suivants : Bovi-Shield GOLD FP 5 L5, Bovi-Shield GOLD FP 5 VL5, PregGuard GOLD FP 10.

Références: Données internes Pfizer Inc. (études n°s 2434H-60-02-048; 2434H-60-02-049; 2434H-60-02-050; 2434H-60-00-010; 2434D-60-01-011; 2434D-60-00-050; et 2434D-60-01-010)

Bovi-Shield®, FP® et PregGuard® sont des marques déposées de Pfizer Products Inc., utilisées sous licence par Pfizer Canada Inc.



Pfizer Santé animale



Contrôle de la vaccination aux encans spécialisés

Afin d'exercer un certain contrôle de la vaccination des veaux aux encans spécialisés, le comité de mise en marché des veaux d'embouche a pris la décision de vérifier au hasard un certain nombre de sujets à partir de l'hiver 2008.

À l'automne 2007, l'analyse de 120 sérums de veaux, comparables à ceux que nous voulions tester avec le nouveau protocole de vaccination, nous avait permis de conclure que 80 % des veaux vaccinés même en situation de stress contre l'I.B.R. répondraient positivement à la séroneutralisation. On s'attendrait donc à retrouver des pourcentages comparables pour l'ensemble des veaux présentés aux encans.

Pour évaluer la vaccination, nous prélevons généralement cinq échantillons provenant des veaux d'un même producteur. Les analyses sont effectuées par le laboratoire de virologie vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Les titres d'anticorps sont confiés à des spécialistes.

L'objectif premier des prises de sang aux encans spécialisés se veut une mesure incitative pour que les producteurs se conforment aux exigences. Le producteur qui n'atteint pas l'objectif est contacté à des fins éducatives. Enfin, pour les cas plus flagrants, les représentants des producteurs ont décidé que les fautifs

devront faire effectuer leur vaccination par un médecin vétérinaire pour commercialiser leurs veaux aux encans spécialisés au cours de la prochaine saison.

Jusqu'à maintenant, quelque 180 veaux d'embouche ont été sélectionnés pour mesurer leur taux d'anticorps au virus de la rhinotrachéite bovine.

Des médecins vétérinaires praticiens se sont rendus sur les sites d'en-

cans afin de prélever des échantillons sanguins. Ces derniers étaient par la suite centrifugés à la clinique. Le sérum était congelé puis expédié au laboratoire de virologie de la Faculté de médecine vétérinaire dans les jours suivants.

L'analyse des résultats obtenus du laboratoire depuis le début de l'année nous indique que 64 % des sujets de qui on a prélevé du sang avaient des anticorps mesurables, 54 % en avaient en quantité optimale (4/5 ou 5/5) alors que 13 % des producteurs ont enregistré des animaux totalement non protégés (0 sur 5).

Si on fait exception de ces derniers, on retrouve 74 % de réponse à la vaccination chez ceux qui ont obtenu au moins une réponse positive. Nos attentes se situaient autour de 80 %. Les vaccins vivants ont été utilisés par deux producteurs sur trois.

À ce jour, tous les producteurs dont les animaux ont été choisis au hasard ont été contactés et mis au courant de leurs performances. Nous sommes convaincus que cette approche positive aidera les producteurs de veaux d'embouche à améliorer leurs actions à l'avenir. ☐



*D.M.V., programme d'expertise vétérinaire
**agent à la mise en marché des veaux d'embouche

TAUX DE RÉPONSE DE 36 TROUPEAUX À LA VACCINATION CONTRE IBR À L'HIVER 2008

Nombre de réponse positive	0/5	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
	nul	mauvais	passable	bon	très bon	excellent
Pourcentage des animaux prélevés	13 %	3 %	13 %	17 %	27 %	27 %



ANDRÉ CÉCYRE*
COLLABORATION : VALÉRIE JETTÉ**

Luxe ou nécessité ?

La vaccination d'un troupeau de bovins peut facilement se comparer à une police d'assurance. On décide de s'assurer contre le feu, les inondations ou d'autres fléaux pour éviter de devoir payer des sommes considérables si une malchance survenait. Pourtant, la plupart du temps, on n'en bénéficiera pas et c'est tant mieux. La vaccination, c'est un peu la même chose. Vous vous dites : pourquoi vacciner ? Tout va bien. On vaccine, car lorsque ça ira mal, il sera malheureusement trop tard pour regretter. Regretter d'avoir subi 50 % d'avortements dans son troupeau une certaine année ou même d'avoir réussi à sevrer à peine 60 % des veaux une autre année.

PAS DE RECETTE UNIVERSELLE

Même si on observe des différences dans les besoins entre les plus gros et les plus petits producteurs ainsi qu'entre les individus, personne ne devrait prétendre pouvoir se passer d'un programme de vaccination. Chacun choisira ses vaccins selon sa situation à la suite d'une analyse de risque avec son médecin vétérinaire.

Un programme de vaccination adapté contribuera à diminuer le nombre d'animaux susceptibles de contracter des maladies; il va augmenter le niveau d'immunité totale du troupeau et surtout fournir, avec le temps, une protection importante contre un ennemi subtil de la production bovine contemporaine, la présence de sujets immunotolérants.

Le complexe de vaccins viraux, R.I.B. (rhinotrachéite infectieuse bovine), PI₃ (parainfluenza-3), D.V.B. (diarrhée

Le Limousin

Un choix ÉVIDENT !

Le LIMOUSIN
une race terminale
acceptée chez VSC
*(Viandes Sélectionnées
des Cantons)*

Le LIMOUSIN
la race la plus utilisée
en 2007 au CIAQ
*(Centre d'insémination
artificielle du Québec)*

MERCI !
À tous les acheteurs
LIMOUSIN
à travers les stations
du Québec

Le LIMOUSIN
La race
à carcasse !

L Association
des éleveurs
LIMOUSIN
du Québec

Claude Lavallée,
secrétaire propagandiste
989 Gadbois, Beloeil
(Québec) J3G 3X6

Tél.: 450 464-6493
Fax: (450) 464-9401

c. élec.: claudelavallee@sympatico.ca
www.limousinduquebec.com

virale bovine) et V.R.S.B (virus respiratoire syncytial bovin), généralement combiné dans une même dose est un incontournable pour tous.

Une multitude d'autres vaccins sont disponibles tant pour prévenir les problèmes reproducteurs que respiratoires ou autres. Bien que leur utilité ne fasse pas de doute, il se peut que certaines

LA PESTE DE VOS ÉLEVAGES, LES SUJETS IMMUNOTOLÉRANTS

Par immunotolérant, on désigne un animal infecté par le virus de la diarrhée virale bovine durant la première moitié de sa vie embryonnaire (45 à 125 jours de gestation). Cet animal naîtra donc porteur du virus de la D.V.B. et transmettra la maladie à son entourage toute sa vie durant. Les vaccins viraux, des incontournables

situations ne justifient pas leur utilisation. Ce sera alors une question de cas par cas avec vos conseillers.

Pour la reproduction, on pourra cibler la leptospirose, la vibriose et les infections à trichomonas. Ces deux dernières étant surtout présentes dans

l'Ouest canadien. Les conditions respiratoires bactériennes contre lesquelles il pourrait s'avérer avantageux de vacciner sont *Mannheimia haemolytica* et *Histophilus somni*.

Les vaccins contre les clostridiiums (principalement le charbon symptomatique) sont indiqués et peu dispendieux pour la protection qu'ils confèrent. Enfin, les vaccins contre la rage, la teigne, la kératite infectieuse (pink eye), etc. conviendront à des situations très particulières.

LES VACCINS ROTA CORONA E. COLI ONT LEUR PLACE

Les vaccins administrés à la mère pour prévenir la diarrhée du veau au cours de son premier mois de vie (rotacoronavirus *E. coli*) auraient avantage à être utilisés plus souvent. La perte d'un veau à la suite de la diarrhée, c'est la perte de revenus d'une vache pour un an.

VACCINATION OU IMMUNISATION ?

Lorsqu'on choisit d'effectuer ces opérations, on devrait les faire avec beaucoup de rigueur. Seul le respect des bonnes pratiques fera en sorte que les animaux vaccinés seront vraiment immunisés. Non, vaccination ne rime pas toujours avec immunisation.

L'IMMUNITÉ PASSIVE

Le veau né d'une mère immunisée où on se soucie de la régie du colostrum devrait normalement être protégé pour cinq à six mois contre la diarrhée virale bovine et les principales infections respiratoires. C'est ce qu'on appelle l'immunité passive, c'est-à-dire l'immunité transférée par sa mère. En théorie, cette immunité passive, lorsqu'elle est présente, interférerait avec la vaccination au cours des premiers mois de vie.

À partir de ce principe, on vaccinera idéalement la génisse vers cinq à six mois d'âge avec un rappel un à deux mois avant la première saillie. On utilisera un vaccin vivant modifié contre R.I.B., P.I.₃, D.V.B. et V.R.S.B. Dans plusieurs cas, on en profitera pour ajouter les bactérines contre la leptospirose et les clostridiiums. Par la suite, la vaccination aura lieu annuellement au moins un mois avant la période de reproduction. On répétera alors le vaccin viral vivant modifié et la bactérine contre la leptospirose (lorsqu'indiqué).

Ceux qui, pour des raisons particulières, auront choisi les vaccins viraux tués (R.I.B., P.I.₃, D.V.B. et V.R.S.B) devront s'assurer de donner la dose de rappel trois semaines après la dose initiale. Ils revaccineront annuellement approximativement aux mêmes dates, au risque de devoir recommencer à zéro (deux doses) par la suite.

Le vaccin visant à prévenir la diarrhée des futurs veaux sera administré à la mère en deux temps, soit deux à trois mois

PROGRAMME DE VACCINATION DES VACHES DE BOUCHERIE

I. Utilisation de vaccins vivants modifiés

A. Vaccinations classiques

1 ^{re} dose	De 5 à 6 mois d'âge à 1 mois avant le sevrage pour 1, 2, 3*
2 ^e dose	1 à 1½ mois avant la saillie pour 1, 2, 3
Annuel	Rappel aux 12 mois 1 mois avant la saillie pour 1, 3

B. Vaccins pour prévenir la diarrhée néonatale des veaux à naître

1 ^{re} dose	Chez la taure gestante 2 à 3 mois avant le vêlage
2 ^e dose	1 mois avant le vêlage
Annuel	Rappel aux 12 mois toujours 1 mois avant le vêlage

II. Utilisation de vaccins tués

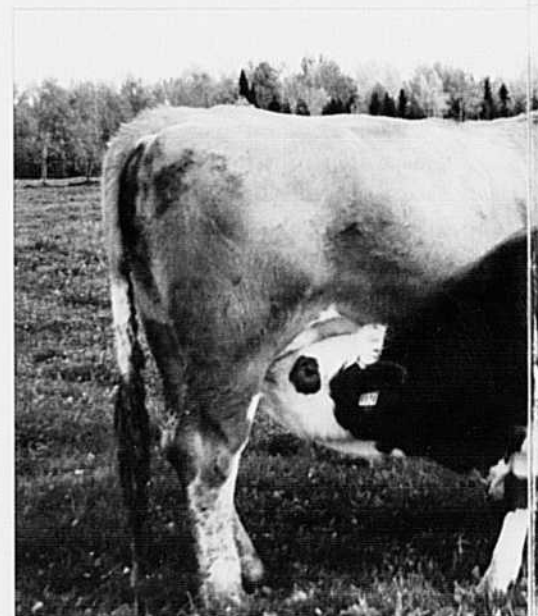
A. Vaccinations classiques

1 ^{re} dose	De 5 à 6 mois d'âge à 1 mois avant le sevrage, avec rappel 3 semaines plus tard pour 1, 2, 3
2 ^e dose	1 à 1½ mois avant la saillie pour 1, 3
Annuel	Rappel aux 12 mois

B. Vaccins pour prévenir la diarrhée néonatale des veaux à naître

1 ^{re} dose	Chez la taure gestante 2 à 3 mois avant le vêlage
2 ^e dose	1 mois avant le vêlage
Annuel	Rappel aux 12 mois toujours 1 mois avant le vêlage

*1. Complexe respiratoire I.B.R., P.I.₃, D.V.B. et B.R.S.V.
2. Clostridiiums
3. Leptospirose



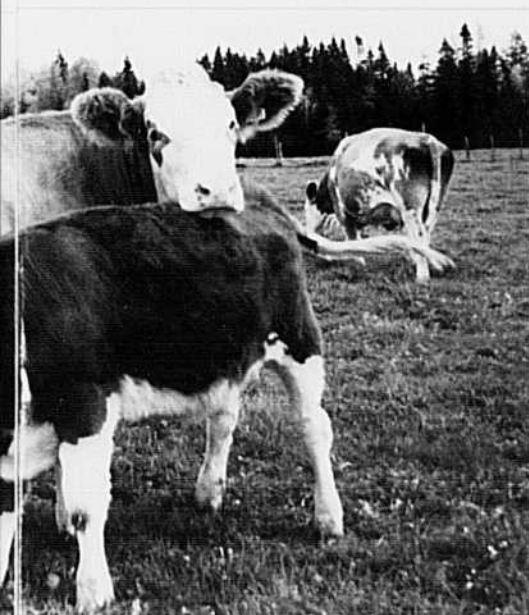
avant la mise bas de la première année puis, un mois avant le vêlage. Au cours des années suivantes, une seule dose de ce vaccin un mois avant le vêlage suffira.

UN COMPROMIS

Pour les troupeaux où l'on observe régulièrement des problèmes respiratoires chez les veaux au cours de leurs premiers mois de vie, il pourrait s'avérer avantageux de vacciner avec un vaccin vivant modifié tous les veaux aussi tôt que deux semaines après leur naissance. On utilisera le même vaccin (R.I.B., PI₃, D.V.B., V.R.S.B.), mais l'immunité conférée par ce dernier sera de courte durée. Lorsqu'ils atteindront l'âge de cinq à six mois, ces animaux devront être revaccinés comme les autres; cette vaccination hâtive n'ayant plus d'effet valable. Même si le succès de cette vaccination hâtive dépend de l'insuccès de votre régie, c'est cependant souvent un moindre mal.

POUR MÂLES SEULEMENT

Pour ce qui est des veaux mâles destinés au marché de bouvillons d'abattage, on utilisera le même programme que pour les génisses. Il faut les vacciner deux à quatre semaines avant l'encan avec un vaccin vivant modifié (R.I.B., PI₃, D.V.B., V.R.S.B.), et ce, même s'ils ont été vaccinés en bas âge. Dans leur cas, comme dans celui des futurs taureaux, le vaccin contre la leptospirose n'est pas utile (contre-indiqué pour les taureaux destinés aux stations d'épreuves).



UN ÉCRIT VAUT MILLE MOTS

Pour tous les autres vaccins, mesurez le coût-bénéfice avec votre vétérinaire et prenez la meilleure décision. Pour ce faire, il vous faut de bons dossiers de santé. Lors d'achats de taureaux ou de sujets de remplacement, n'annulez pas les efforts de plusieurs années, exigez de vos vendeurs qu'ils vous fournissent le carnet de vaccination et les dossiers de santé des animaux que vous convoitez.

En réponse à la question de départ, non seulement la vaccination des troupeaux vache-veau est avantageuse, c'est une nécessité pour votre entreprise et pour vos clients. ☐

*M.V. programme d'expertise vétérinaire, FPBQ

**M.V. Hôpital vétérinaire Sainte-Odile enr., Rimouski

SIMMENTAL...

À l'origine il y a toujours



L'AVANTAGE SIMMENTAL est imbattable!

Bon succès à tous nos exposants 2008!

Venez les rencontrer aux expositions régionales qui se tiendront cet été et assister aux prochains jugements Simmental :

Expo de St-Hyacinthe :	Dimanche 27 juillet 2008 à 12 h
Expo de Kamouraska :	<i>date non confirmée</i> / 22 au 27 juillet 2008
Expo Québec :	Vendredi 15 août 2008 à 10 h
	(au Pavillon de la jeunesse)
Expo de Cookshire :	<i>date non confirmée</i> / 14 au 17 août 2008
Expo d'Ayer's Cliff :	<i>date non confirmée</i> / 21 au 24 août 2008
Expo de Brôme :	Vendredi 29 août 2008 à 9 h
Expo de Shawville :	Samedi 30 août 2008 à 18 h



SIMMENTAL
QUÉBEC

5385, rue Montreuil
Trois-Rivières (Québec) G8Y 3X5
Tél./fax : (819) 375-1612
Courriel : info@simmentalquebec.ca
www.simmentalquebec.ca

Canadian
Simmental
Associations

13, 4101 - 19 Street NE
Calgary (Alberta) T2E 7C4
Tél : (403) 250-7979
Fax : (403) 250-5121
Website : www.simmental.com

SIMMENTAL
Facile d'entretien, Rendement élevé

Le Centre d'expertise ? En mode attente...

Comme vous le savez, à la fin de l'année 2005, le MAPAQ a signifié son intention de confier à l'industrie une plus grande part de responsabilités concernant les services reliés à l'amélioration génétique bovine.

Afin d'assurer le succès de la démarche, une étude de faisabilité, incluant une large consultation des intervenants concernés, a été menée en 2006. Cette étude recommandait la création d'un centre d'expertise en production bovine, dont la mission serait d'informer et conseiller adéquatement les producteurs, non seulement sur les questions de génétique, mais sur l'ensemble des volets liés à la production (ex. : santé, alimentation).

En 2007, un comité multipartite a été mis en place. Les travaux de ce comité ont permis de dégager une vision commune concernant la mission et la structure administrative du futur centre d'expertise. À cet égard, le MAPAQ a signifié officiellement qu'il adhère à la mission du centre telle que définie dans l'encadré

EN MODE ATTENTE

Actuellement, pourrait-on dire, la balle est dans le camp du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Au terme d'une rencontre qui a eu lieu en janvier dernier entre des représentants du Comité de transition et ceux du ministère, les représentants du MAPAQ ont alors indiqué qu'une proposition financière écrite serait transmise.

Le Comité de transition est toujours en attente de cette proposition avant de poursuivre les travaux. En effet, cette étape

doit nécessairement être franchie avant de réaliser les autres travaux prévus pour sa création. On parle ici, par exemple, des activités de mobilisation et de publicisation auprès du secteur, ainsi que l'établissement de partenariats pour les services de première et de deuxième ligne.

LES ASSOCIATIONS DE RACES SE MOBILISENT

Si, aujourd'hui, le dossier est en mode attente, il ne faut pas penser que les derniers mois n'ont pas été fertiles en réflexion, mobilisation et action. Le

Comité de transition a poursuivi le processus des rencontres des associations de producteurs de races afin de leur présenter le rôle du centre et recevoir leurs commentaires et suggestions.

Il faut le souligner, les associations de races ont vraiment été très actives dans le dossier du Programme d'analyse des troupeaux de bovins de boucherie du Québec (PATBQ). Elles ont soulevé que le PATBQ devait être modifié pour mieux répondre aux besoins et attentes des producteurs. Cette demande corrobore les orientations du comité de transition. Comme par le passé, c'est le Comité consultatif provincial (CCP) qui coordonnera toute réflexion portant sur le taureau de génétique supérieure.

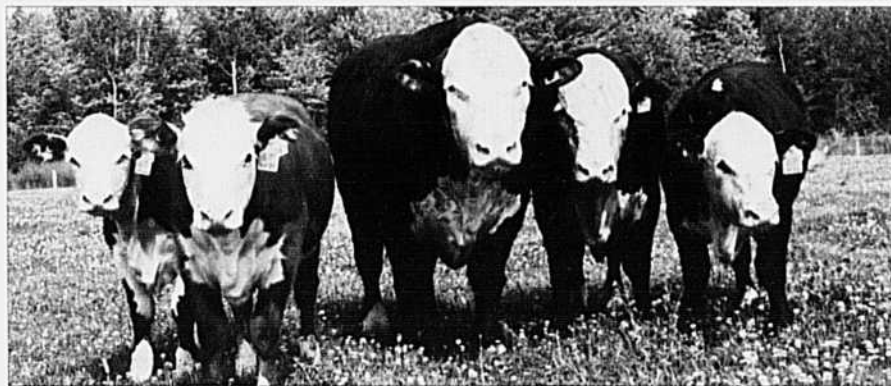
LE MOT DE LA FIN

Les travaux du comité de transition pourront se poursuivre lorsque le MAPAQ aura déposé une proposition concernant le financement des activités du centre d'expertise. 2

*agent de liaison et de communication, Comité de transition CEPBQ

MISSION DU CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION BOVINE

Informer et conseiller adéquatement les producteurs de veaux d'embouche en leur fournissant des informations, analyses et avis qui améliorent et facilitent leurs décisions d'affaires.



ANDRÉE-ANNE BLANCHET
LUCIE DÉCOEUR
ET KATIA MARQUIS*

Mieux formées pour répondre aux besoins

Depuis plusieurs années, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal offre à ses étudiants en dernière année de programme et se dirigeant vers la pratique de la médecine bovine, l'occasion d'effectuer un stage de perfectionnement en Alberta. Cette année, nous avons été trois étudiantes à profiter de cette opportunité du 10 au 17 novembre dernier. Le but de ce stage est de nous familiariser avec les parcs d'engraissement de bovins de boucherie et plus spécifiquement, avec la médecine vétérinaire appliquée aux bovins en engraissement.



Les étudiantes en plein travail d'apprentissage

Pourquoi tant d'éleveurs aiment les Blondes d'Aquitaine ?

- Pour leur docilité
- Pour leur facilité de vêlage
- Pour leur rendement en viande
- Pour leur musculature
- Pour leur couleur
- Parce que cette race transmet ses caractères dominants en croisement
- Parce qu'elle rapporte plus d'argent à la vente.




L'ASSOCIATION  DU QUÉBEC

Maureen Landry, secrétaire trésorière
Association Blonde d'Aquitaine du Québec
1395 route 122, Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-3966
Télécopieur : (819) 336-2883
Courriel : blondaquitaineqc@hotmail.com
ou maureen.landry@cgocable.com
Site Internet :
<http://cf.goocities.com/blondaquitaineqc>



Les veaux naissent longilignes sans double musculature, le double muscle apparaît dès la 2^e semaine.

 CANADIAN
Blonde d'Aquitaine
ASSOCIATION

Canadian Blonde d'Aquitaine
c/o CLRC, 2417 Holly Lane, Ottawa,
Ontario K1V 0M7
Phone : 613-731-7110 • Fax : 613-731-0704
E-Mail cbda@clrc.ca
www.canadianblondeassociation.ca

UN GROUPE DE VÉTÉRINAIRES VISIONNAIRES

Lors de notre séjour en Alberta, nous avons été accueillies par l'équipe du Feedlot Health Management Services (FHMS), une entreprise basée dans la petite ville d'Okotoks, au sud-ouest de Calgary. Fondé en 1983 par deux vétérinaires visionnaires, le FHMS est une compagnie où travaillent maintenant une dizaine de vétérinaires et qui offre des services vétérinaires professionnels dans le domaine de la médecine préventive, consultative et basée sur un système de collecte des données pour les parcs d'engraissement à travers l'Ouest du Canada. Afin de collecter toutes les données dont ils ont besoin pour remplir leur rôle pour les parcs d'engraissement, les vétérinaires du FHMS effectuent des examens sur tous les animaux retrouvés morts ou euthanasiés. Ils utilisent la photographie numérique pour se constituer une banque de photos pour leurs dossiers. Avec 24 ans d'expérience et des services offerts dans des parcs qui engrassent un million de têtes par année, le FHMS a pris en charge notre formation au cours des huit jours de notre stage.

La structure générale de ce stage était divisée en deux catégories principales, des présentations sous forme d'enseignement magistral et une partie pratique, sur le terrain. Nous avons donc été exposées aux multiples facettes des parcs d'engraissements de l'Alberta ainsi qu'au travail qu'effectuent les vétérinaires du FHMS. Au cours de notre séjour, nous avons eu l'occasion d'effectuer des nécropsies dans le champ, c'est-à-dire

directement aux parcs d'engraissement, supervisées par un vétérinaire du FHMS. Nous avons donc appris à bien exécuter une analyse ainsi qu'à interpréter nos différentes observations pathologiques. Suite aux discussions et à l'analyse de nos cas, nous avons appris beaucoup sur les maladies bovines principalement rencontrées en parc d'engraissement. L'intérêt des nécropsies systématiques sur toutes les mortalités dans chaque parc suivi par les médecins vétérinaires est de permettre un suivi des maladies au sein du parc d'engraissement. Ainsi, les actions préventives et curatives peuvent être mises en place précocement, dès l'observation d'une recrudescence des maladies[SB1].

LE BŒUF EN ALBERTA, PAS SI DIFFÉRENT DU QUÉBEC

Mais la plus grande partie de notre formation a porté sur les caractéristiques générales des parcs d'engraissement albertains. En effet, cette industrie de bovins de boucherie albertaine est un peu différente de celle que l'on connaît au Québec. En Alberta, les bovins sont élevés et engraisés entièrement à l'extérieur, sur des pâturages immenses (semi-finition) ou dans des parcs divisés en lots assez grands pour contenir 200 à 500 animaux, pour un total entre 5000 et 30 000 têtes par site (finition). Le poids de départ de ces derniers est de 900 livres et ils atteignent le poids de finition de 1250 livres en 120 jours d'engraissement environ. En Alberta comme au Québec, tous les animaux sont identifiés individuellement. Ils portent tous une puce électronique CCIA ainsi

qu'une étiquette de couleur pour identifier leur parc respectif et parfois un tatouage permanent. Ce tatouage, effectué au fer chaud ou froid, peut identifier qui est le propriétaire de l'animal et il est obligatoire pour l'exportation des bovins (symbole CAN). À l'arrivée au parc d'engraissement, les animaux sont pesés, vaccinés, identifiés, reçoivent un implant hormonal ainsi que des antibiotiques en prophylaxie. Ils sont également palpés afin de déterminer si la castration a été effectuée correctement à la ferme d'origine. Pour les animaux malades, un protocole de traitement est établi pour chaque parc d'engraissement et des ajustements sont réalisés au cours des années en fonction des maladies présentes dans le parc et du coût associé. À la fin de chaque période d'engraissement, les données individuelles des parcs (maladies, mortalité, efficacité alimentaire...) sont évaluées afin de vérifier l'efficacité des traitements.

QUELQUES DIFFÉRENCES MALGRÉ TOUT

Les parcs d'engraissement sont habituellement sur sol battu, à ciel ouvert où seules des clôtures brise-vent constituent le moyen de protection contre les intempéries. Les mangeoires sont en béton et les abreuvoirs sont chauffés. Contrairement à l'Est du Canada qui utilise le maïs comme base pour les rations, les parcs d'engraissement de l'Ouest utilisent principalement l'orge pour nourrir les animaux. Les rations sont donc composées d'ensilage d'orge, de foin sec, de grains d'orge et certains parcs d'engraissement utilisent de la drêche de distillerie, résidus des usines d'éthanol américaines, comme supplément à la ration. En plus des vitamines et minéraux, des ionophores et des antibiotiques peuvent être ajoutés à la ration. Au départ, la ration utilisée dans les « feedlots » albertains est habituellement composée de 40 à 50 % de concentrés et 50 à 60 % de fourrages. Puis graduellement, la ration évolue vers une qui est plus riche en concentrés jusqu'à la ration de finition, qui atteint 90 à 95 % de concentrés et 5 à 10 % de fourrages. Les animaux sont généralement nourris à volonté et la ration est distribuée à l'aide de camions qui puisent



leur contenu dans des silos horizontaux (ensilage) et verticaux (grain). Les mangeoires sont nettoyées une à deux fois par mois et déglacées lorsque nécessaire.

LES MALADIES SE RESSEMBLENT

Les principales pathologies rencontrées dans les parcs d'engraissement que nous avons visités ne sont pas différentes de celles rencontrées au Québec. Au niveau respiratoire, nous avons diagnostiqué des bronchopneumonies (*Mannheimia hemolytica*, *Pasteurella*), des pleurésies fibrineuses (*Histophilus somni*), des pneumonies interstitielles atypiques et des pneumonies à mycoplasmes. Nous avons également rencontré des myocardites et endocardites (*H. somni*), des problèmes métaboliques (abcès hépatiques, ballonnement, fourbure, ulcères de caillette), myoarthrosquelettiques (arthrite septique et aseptique, piétin), digestifs (BVD/MD, coccidiose, salmonellose).

DE NOUVELLES EXPÉRIENCES

Concernant la gestion générale des parcs d'engraissement ainsi que les activités qui y sont reliées, nous avons eu la chance de visiter le Highwood live Auction Mart en compagnie d'une vétérinaire du FHMS ainsi que d'une des personnes responsables à l'encan. Cette visite s'est avérée fort intéressante afin de comprendre comment les transactions sont effectuées et de vivre un peu l'atmosphère d'un encan de bovins de boucherie. Nous avons eu également la chance d'effectuer un exercice de « penchecking » : très tôt le matin, à dos de cheval ou à pied, nous sommes allées parmi les bêtes afin de détecter ce qui se passe dans le troupeau et de mettre de côté des animaux mal en point ou qui refusent de s'alimenter pour ensuite les diriger vers l'enclos-hôpital afin de les examiner de plus près. Également, nous avons vécu l'expérience de nourrir les bêtes d'un « feedlot » de 30 000 têtes, de faire le « processing » de nouveaux arrivants et d'approfondir nos connaissances en épidémiologie. Finalement, nous

avons eu le privilège de visiter l'abattoir Cargill et de participer à des discussions très intéressantes avec les vétérinaires du FHMS sur l'industrie des bovins de boucherie canadienne.

MIEUX FORMÉES MAINTENANT

Cette expérience s'est avérée en être une excellente pour nous puisque nous avons été bien exposées aux différentes facettes des parcs d'engraissement albertains : la nutrition, le logement, la régie, la gestion, le rôle des médecins vétérinaires. Nous en sommes sorties enrichies et mieux formées pour répondre aux besoins de nos futurs clients. 2

*étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal.

Cet article a été rédigé sous la supervision de Sébastien MC Buczinski, professeur adjoint, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal. Pour ce voyage, les étudiantes ont bénéficié d'une contribution de la Fédération des producteurs de bovins du Québec.



Le choix ANGLUS

profitable et logique

VENTE de femelles Angus
Samedi, le 18 octobre 2008
Asbestos, Québec

JUGEMENTS Angus 2008

Expo Saint-Hyacinthe	25 juillet 2008
Expo Québec	13 août 2008
Expo Cookshire	16 août 2008
Expo Ayer's Cliff	22 août 2008
Expo Brome	29 août 2008
Expo Boeuf	11 octobre 2008





Quebec
ANGUS

www.quebecangus.ca

Association Angus du Québec
a/s Trudy Beaton
3 ch. North Hill, Gould (Qc) J0B 2Z0
Tél.: 819 877-5603
Fax: 819 877-3845



ANGUS

Association canadienne Angus
142, 6715 - 8^e rue N-E,
Calgary, Alberta, Canada T2E 7H7
Tél.: 403 571-3580
Fax: 403 571-3599

Producteurs

<p>Ferme Manasan Pierre & Robert Laberge Danville 819 620-6566 noir & rouge</p>	<p>J D Farms John & Donna Donaldson West Bolton 450 539-1862 noir</p>
--	--

Les Entreprises Agricoles
St-Joachim inc.
Jocelyn Autotte
710 rang St-Michel, St-Joachim-de-Courval
819 397-2972
Angus noir, sujet à vendre



JD Farm et le PATBQ : une relation d'affaires



JD Farm, c'est John Donaldson et Donna Lavigne éleveurs d'Angus noirs. La ferme est située à West Bolton à la limite de l'Estrie et de la Montérégie. C'est en 1956 que le père de John importait ses premières têtes d'Angus noires (Aberdeen dans le temps) directement de l'Écosse. En 1958, ils inscrivent leurs premiers sujets dans les livres d'enregistrement de l'Association Angus canadienne (AAC). La ferme a reçu, en 2008, une reconnaissance pour les 50 ans de participation au livre d'enregistrement Angus canadien. Aujourd'hui la ferme possède quelque 50 vaches Angus noires. Depuis 1996, elle participe au PATBQ et dès 2000 elle a adhéré à la version supervisée.

LE PATBQ, UN OUTIL DE PLUS

C'est Donna qui reçoit le rapport du PATBQ par courriel ou par la poste et qui l'analyse avant d'en discuter avec John. Ils apprécient les différents rapports disponibles autant le rapport de gain de poids que celui des EPD (Écart prévu par les descendants). Ils savent que la banque de données du PATBQ n'est pas

identique à la banque de données de l'Association Angus canadienne. Le calcul du PATBQ est fait par Beef Improvement of Ontario (BIO), les données regroupent donc les éleveurs du Québec et de l'Ontario tandis que les données d'AAC contiennent les animaux du Canada. Toutefois, lorsqu'un animal est bon, les mêmes écarts sont observés, peu importe la source. En étant directeur au niveau canadien de l'Association Angus, John est bien informé de la validité des banques de données.

LES EPD, SOURCE D'INFORMATION UTILE

Ils apprécient le PATBQ pour la disponibilité mensuelle des données EDP alors que l'association canadienne ne les envoie que deux fois par année. Les moyennes mobiles, les rangs centiles sont aussi des outils qui facilitent le travail du sélectionneur. Il faut savoir que les ÉPD sont évolutifs puisqu'un bon nombre de données viennent s'ajouter à la banque du PATBQ en cours de saison. Lorsque les taureaux sont mis en marché sur une période plus ou moins étalée, on peut apprécier

toute la souplesse et le niveau de précision qu'un tel système procure à sa clientèle. Par ailleurs, un taureau avec le tatouage ESG indique qu'il fait partie des 250 taureaux vendus à des éleveurs du Québec depuis dix ans. Il y a tout lieu de croire que cette information apporte un bon degré de précision au niveau des ÉPD des géniteurs, et ce, dans des conditions d'élevage qui sont les nôtres.

Les EPD du PATBQ sont utilisés chez les Donaldson pour améliorer le choix de taureaux. Ils utilisent l'insémination artificielle et choisissent des semences en provenance de taureaux du Canada et des États-Unis pour une importante part de leur troupeau. À la lumière des résultats obtenus sur leur ferme, les Donaldson peuvent conclure sans équivoque que leur génétique performe bien dans les conditions du Québec. Les différents rapports disponibles avec le PATBQ leur permettent d'avoir un outil supplémentaire pour la bonne gestion de leur élevage. 2

*agronome, conseiller en production animale, MAPAQ, Granby



(cultivars)

Recommandations de plantes fourragères 2008-2009

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

Le Comité plantes fourragères du CRAAQ présente ses recommandations pour 2008-2009. Avant de recommander un cultivar, le Comité exige qu'il soit soumis aux essais pendant un minimum de huit années-stations réparties sur au moins deux ans. Cependant, la plupart des cultivars sont mis à l'essai à trois stations pendant trois ans. Trois années-stations représentent les résultats d'un semis à trois stations pendant un an ou un essai à une station pendant trois ans. Les membres du Comité plantes fourragères sont convaincus que les cultivars recommandés sont ceux dont l'emploi représente la meilleure chance de succès. Ces cultivars offrent des garanties que ne donnent pas les semences commerciales.

Les cultivars inscrits en caractères gras représentent de nouveaux cultivars.

Ces recommandations proviennent du réseau d'essais de cultivars de plantes fourragères, un projet réalisé grâce à une contribution financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Toute reproduction totale ou partielle des tableaux présentés est interdite.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle du CRAAQ au 418 523-5411 ou au 1 888 535-2537.



Centre de référence en agriculture
et agroalimentaire du Québec

Cultivars de luzerne recommandés en 2008-2009

Cultivar	Résistance aux maladies			Rendement relatif ¹	Distributeur
	Verticilliose	Phytophthora	Flétrissement bactérien		
AC Brador	HR	R	HR	108	Semican inc.
AC Caribou	R	MR	HR	104	La Coop fédérée
AC Mélodie	HR	MR	HR	105	William Houde Itée
AC Viva	HR	MR	HR	104	SynAgri
Affinity + Z	HR	HR	HR	101	Mapleseed
AmeriGraze 401 + Z	HR	HR	HR	103	La Coop fédérée
Apex	R	HR	HR	100	La Coop fédérée
Apica	S	S	R	106	La Coop fédérée
Approved	HR	HR	HR	102	Semences Belcan
Arrow	R	HR	HR	105	PICKSEED CANADA INC.
Choice	HR	HR	HR	101	Semences Belcan
Evolution	R	HR	HR	109	Quality Seeds Ltd
Geneva	HR	HR	HR	102	Semences Syngenta
Gibraltar	MR	HR	R	105	La Coop fédérée
Guardsman	HR	HR	HR	102	Quality Seeds Ltd
Horizon	HR	HR	HR	103	Semences Pride
HybrideForce-400	R	HR	HR	109	La Coop fédérée
Magnum III-Wet	MR	R	R	102	La Coop fédérée
Oneida VR	HR	R	R	102	Quality Seeds Ltd
Perfect	HR	HR	HR	104	Semences Pride
PICKSEED 2065MF	R	HR	HR	105	PICKSEED CANADA INC.
Prevail	R	HR	HR	104	Semences Pride
Quattro HR	HR	HR	HR	103	Mapleseed
Saranac	S	S	R	98	Cultivar public*
Starbuck	R	HR	HR	102	PICKSEED CANADA INC.
Vernal	S	S	R	98	Cultivar public*
630	R	HR	HR	103	Seed Link Inc.
5454	MR	HR	R	105	Pioneer Hi-Bred Itée
54H11	HR	R	R	103	Pioneer Hi-Bred Itée
54V46	R	HR	HR	105	Pioneer Hi-Bred Itée
54V54	HR	HR	HR	103	Pioneer Hi-Bred Itée
WinterGold	HR	R	HR	104	Semican inc., Semences Maska inc.
WL 232 HO	HR	HR	HR	102	SynAgri
WL 327	R	HR	HR	105	SynAgri

S : sensible; MR : modérément résistant; R : résistant; HR : hautement résistant.

¹ : rendement relatif exprimé en % de Oneida VR et Saranac.

* : la semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

Cultivars de trèfle rouge recommandés en 2008-2009

Cultivar	Maturité relative	Rendement relatif (% de Walter)	Distributeur
AC Charlie	Tardif	103	Semican inc.
AC Endure	Hâtif	104	Semican inc.
Azur	Hâtif	102	La Coop fédérée
Belle	Semi-tardif	100	Mapleseed, Semences Pride, Semences Syngenta
Dolina	Semi-tardif	106	Semican inc., Pédigrain*
Frontenac	Semi-tardif	101	SynAgri
Kvarta	Semi-tardif	111	La Coop fédérée
Marino	Semi-tardif	104	Cultivar public*
Merviot	Semi-tardif	107	PICKSEED CANADA INC.
Prima	Tardif	99	Semences Pride
Ram	Semi-tardif	99	PICKSEED CANADA INC.
Scarlett	Semi-tardif	102	SynAgri
Start	Hâtif	104	La Coop fédérée
Tempus	Semi-tardif	103	PICKSEED CANADA INC.
Walter	Semi-tardif	100	Mapleseed

Cultivars de fléole des prés recommandés en 2008-2009, classés par ordre décroissant du début d'épiaison

Cultivar	Début épiaison ¹		Rendement relatif (% de Champ, Climax, Tiller et Toro)		Distributeur
	Sud (Juin)	Nord (Juin)	Total (%)	Regain (%)	
Tiller	7	13	96	100	Semences Pride
Glacier	8	14	100	102	William Houde Itée
Richmond	9	14	101	106	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed, Semences Syngenta
Toro	9	14	95	99	SynAgri
Mariposa	10	16	98	98	Mapleseed
Basho	11	16	100	101	Cultivar public*
Hokuo	12	18	103	112	La Coop fédérée
AC Alliance	13	18	104	112	La Coop fédérée
Champ	13	18	103	104	Cultivar public*
AC Antoine	14	18	104	106	William Houde Itée
EXPRESS	15	19	103	97	Semences Belcan, Pédigrain*
Ovation	15	19	108	114	Semican inc.
SAGUENAY	15	19	102	90	Semican inc.
AC Opal	16	19	108	99	Mapleseed, PICKSEED CANADA INC.
Climax	16	20	106	97	Cultivar public*
AC Apex	17	21	108	104	SynAgri
Dolina	18	22	105	91	Semican inc.
KARA	18	22	105	98	Semican inc.
Comtal	18	22	104	91	PICKSEED CANADA INC.

¹ Les dates de début d'épiaison proviennent des moyennes obtenues des sites de Sainte-Anne-de-Bellevue, Lennoxville et Deschambault pour le Sud et de Normandin et Kapuskasing pour le Nord.

Cultivars de trèfle blanc Ladino recommandés en 2008-2009

Cultivar	Rendement relatif	Distributeur
California Ladino	98	Cultivar public*
Crystal	102	PICKSEED CANADA INC.
Shasta	103	La Coop fédérée
WILL	109	La Coop fédérée

Principaux agents de distribution

- **La Coop fédérée**

Claude Roger
Téléphone : 450 670-9930
Télécopieur : 450 670-3900

- **Mapleseed inc.**

Victor Lefebvre
Téléphone : 1 800 567-7425
Télécopieur : 450 799-1026

- **Pédigrain®**

Richard Prévost
Téléphone : 450 799-2823
Télécopieur : 450 799-3229

- **PICKSEED CANADA INC.**

Victor Lefebvre
Téléphone : 1 800 567-7425
Télécopieur : 450 799-1026

- **Pioneer Hi-Bred Itée**

Sylvain Payant
Téléphone : 514 592-4154
Télécopieur : 450 826-3970

- **Quality Seeds Ltd**

Ari Ekstein
Téléphone : 905 856-7333
Télécopieur : 905 856-7509

- **Seed Link inc.**

Mark Torrey
Téléphone : 705 324-0544
Télécopieur : 705 324-2550

Principaux agents de distribution

(suite)

- **Semences Belcan**

Greg Haney
Téléphone : 450 459-4288
Télécopieur : 450 459-4216

- **Semences Maska inc.**

Daniel Laplante
Téléphone : 450 771-9539
Télécopieur : 450 252-9861

- **Semences Pride**

Gilles P. Corno
Téléphone : 450 464-4258
Télécopieur : 450 464-3540

- **Semences Syngenta**

Pierre Boireau
Téléphone : 450 772-1060
Télécopieur : 450 772-1062

- **Semican inc.**

Jacques Beauchesne
Téléphone : 819 362-8823
Télécopieur : 819 362-3385

- **SynAgri**

Martin Marquis
Téléphone : 450 799-3225
Télécopieur : 450 799-3229

- **William Houde inc.**

André DeGrandpré
Téléphone : 450 798-2002
Télécopieur : 450 798-2079

Cultivars de lotier corniculé recommandés en 2008-2009

Cultivar	Rendement relatif (% de Léo)	Distributeur
AC Langille	100	Semences Maska inc., Semican inc.
Bull	102	PICKSEED CANADA INC.
Exact	106	La Coop fédérée
Leo	100	Cultivar public*
PARDEE	103	SynAgri
Upstart	99	Mapleseed

Cultivars de brome inerme recommandés en 2008-2009

Cultivar	Rendement relatif (% de Saratoga)	Distributeur
AC Rocket	100	Semican inc.
Baylor	96	Semences Pride
Bravo	100	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed
PEAK	102	SynAgri
Radisson	101	La Coop fédérée
Saratoga	100	Cultivar public*

Cultivars de brome des prés recommandés en 2008-2009

Cultivar	Rendement relatif (% de Fleet)	Distributeur
Fleet	100	Cultivar public*
Paddock	104	PICKSEED CANADA INC., La Coop fédérée

Cultivars de fétuque élevée recommandés en 2008-2009

Cultivar	Rendement relatif (% de Kokanee)	Distributeur
Courtenay	108	SynAgri
Kokanee	100	Semican inc.
Carnival	101	PICKSEED CANADA INC.

Cultivars de dactyle recommandés en 2008-2009

Cultivar	Rendement relatif (% de Benchmark)	Distributeur
AC Nordic	102	Semican inc.
Benchmark	100	La Coop fédérée
Kay	103	Mapleseed; Semences Pride
OKAY	105	PICKSEED CANADA INC., La Coop fédérée
Warrior	100	Mapleseed

Cultivars d'alpiste roseau recommandés en 2008-2009

Cultivar	Maturité relative	Rendement relatif (% de Vantage)	Distributeur
Bellevue	Semi-tardif	99	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed
Palaton	Semi-tardif	100	PICKSEED CANADA INC.
Vantage	Semi-tardif	100	Mapleseed, La Coop fédérée

Cultivars de ray-grass annuel recommandés en 2008-2009

Cultivar	Type	Rendement relatif (% de M.Ledger)	Polyploïdie	Distributeur
Ajax	Italien	103	Tétraploïde	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed
Aubade	Westerwold	101	Tétraploïde	La Coop fédérée
Lemtal R.v.P.	Italien	95	Diploïde	Mapleseed
Maris Ledger	Italien	100	Tétraploïde	Mapleseed
ROBERTA	Italien	101	Tétraploïde	Mapleseed

LES MÉLANGES FOURRAGERS

Réal Michaud

agronome et phytogénéticien,
Agriculture et Agroalimentaire Canada,
Québec

En 2005, plusieurs modifications ont été apportées aux recommandations des mélanges fourragers à la suite de l'ajout de deux nouvelles espèces, soit la fétuque élevée et le brome des prés. Une attention particulière doit être apportée au brome des prés lors du semis, car tout comme pour le brome inerme, il est difficile à semer en raison de sa graine volumineuse et légère.

Avantages des mélanges

Presque toujours, on sème des mélanges de graminées et de légumineuses. Plusieurs raisons justifient cette pratique. Les légumineuses et les graminées ont des caractéristiques différentes et souvent complémentaires qui sont mises à profit dans les mélanges. La qualité du fourrage d'une association est nettement améliorée par les légumineuses, car leur valeur nutritive, généralement supérieure à celle des graminées, ne décline pas aussi rapidement avec l'avancement de la maturité. De plus, leur présence réduit les besoins en fertilisation azotée. De leur côté, les graminées réduisent les risques de mortalité hivernale pour les légumineuses. Si ces dernières sont détruites, les graminées peuvent alors être fertilisées à l'azote et fournir un bon rendement. Les mélanges assurent une production fourragère plus stable et régulière sur toute la saison. Le succès du mélange dépend du choix approprié des légumineuses et des graminées qui le composent. À l'occasion, des mélanges composés uniquement de graminées peuvent être utilisés.

Composition des mélanges

Plusieurs mélanges complexes et comprenant entre six à huit espèces de maturités différentes et de niveaux très variables d'adaptation au milieu sont souvent utilisés dans le but d'obtenir une production d'herbe régulière et uniforme sur toute la saison. Cette approche n'est pas tellement appropriée, car il est à peu près impossible de bien gérer ces mélanges de façon à obtenir le maximum de productivité d'une espèce sans en affecter les autres. Ces mélanges complexes peuvent cependant être utilisés pour les pâturages si

Recommandations pour l'ensemencement de prairies destinées à la fauche seulement

Caractéristique du sol	Espèce en semis pur ou en association	Dose de semis (kg/ha)
Sols sans contraintes de drainage pH variant de 6,5 à 7,0	Luzerne en semis pur	12
	Luzerne et fléole des prés	9 et 7
	Luzerne et brome inerme	9 et 10
	Luzerne et dactyle	9 et 7
	Luzerne et fétuque élevée	9 et 10
	Luzerne, fléole des prés et brome inerme	9, 7 et 5
Sols comportant des contraintes de drainage et de pH	Trèfle rouge et fléole des prés	7 et 7
	Trèfle rouge et dactyle	7 et 7
	Trèfle rouge et fétuque élevée	7 et 10
	Trèfle rouge et alpiste roseau	7 et 9
	Lotier et fléole des prés	7 et 7
	Fléole et brome inerme	7 et 10
	Fléole et dactyle	7 et 7
	Fléole et fétuque élevée	7 et 10
	Fléole et alpiste roseau	7 et 9

Recommandations pour l'ensemencement de pâturages

Caractéristique du sol	Espèce en association	Dose de semis (kg/ha)
Sols sans contraintes de drainage pH variant de 6,0 à 6,5	Trèfle ladino, fléole des prés et brome des prés	2, 7 et 7
	Trèfle ladino, dactyle et brome des prés	2, 7 et 7
Sols comportant des contraintes de drainage pH variant de 5,5 à 6,5	Lotier et fléole des prés	7 et 7
	Lotier et alpiste roseau	7 et 9

les conditions du champ sont très variables et qu'une charge moindre de paissance est acceptable.

Les mélanges simples contiennent une légumineuse et une ou deux graminées. Ils sont plus faciles à gérer que les mélanges complexes et donnent généralement de meilleurs résultats en termes de rendement fourrager et de performance animale. Ils devraient toujours être utilisés pour les prairies et lorsque la conduite du pâturage est intensive. Deux ou trois types de mélanges simples semés dans différents champs sont ordinairement suffisants pour

répondre aux besoins de la majorité des exploitations. C'est une combinaison judicieuse de graminées et de légumineuses qui fait la différence et non le nombre d'espèces dans le mélange. Peu importe le type de mélange utilisé, les espèces de graminées et de légumineuses devraient être de maturité similaire. Dans les pâturages, l'utilisation de cultivars et d'espèces de maturité différente encourage le surpâturage des plantes jeunes, tandis que les plantes qui arrivent à maturité très vite ou très tardivement sont sous-pâturées.



Une concentration de 12,5 % de protéine est optimale

Des chercheurs de l'université de l'Arizona ont trouvé qu'une concentration de 12,5 % de protéines alimentaires dans la ration de finition peut être optimale pour les bouvillons et les génisses. Des chercheurs ont soumis des bouvillons et des génisses de parc d'engraissement à trois concentrations de protéines alimentaires, soit 11, 12,5 et 14 % pour déterminer les effets sur la finition et sur les caractéristiques des carcasses.

Les génisses ont consommé considérablement moins de matière sèche et ont gagné moins de poids que les bouvillons. De plus, le poids car-

casse, le persillage, le gras dorsal et le classement étaient considérablement plus bas, mais il n'y avait de différence dans l'indice de consommation, le rendement et la surface de faux-filet.

L'ingestion de matière sèche (IMS) et le gain moyen quotidien (GMQ) ont augmenté avec des niveaux de protéine de 11 et 12,5 % et ils avaient tendance à diminuer de 12,5 à 14 %. Le poids carcasse, le gras dorsal et le classement ont augmenté de façon linéaire à mesure que les protéines alimentaires augmentaient de 11 à 14 %. Le rendement, la surface de faux-filet et le persillage n'ont pas été touchés par les concentrations

de protéines alimentaires. En ce qui concerne l'indice de consommation, les bouvillons étaient plus efficaces à 12,5 % de protéines tandis que les génisses avaient tendance à être plus efficace à 14 %, ce qui pourrait être un reflet de la tendance générale des génisses à être plus maigres.

Néanmoins, les chercheurs ont conclu que les maximums atteints dans l'IMS et le GMQ pour les deux sexes suggèrent qu'une concentration de protéines de 12,5 % est optimale aussi bien pour les bouvillons que pour les génisses. 2

Traduit de beef-mag.com août 2006

Retour à la case départ

La compagnie Monsanto a annoncé en 2007 qu'elle interrompt son programme de développement de semence sexée. Dans le cadre du programme Decisive semen, l'entreprise cherchait à mettre au point une technologie de sexage de la semence bovine praticable à grande échelle. Elle s'était donnée comme objectif de hausser à 85 % la probabilité d'obtenir un veau femelle par insémination artificielle. Ce taux d'efficacité devait être obtenu tout en maintenant les critères de performance reproductive à leur niveau courant et sans exigences particulières en ce qui a trait à la préparation de l'animal à inséminer. Au départ, des essais à petite échelle s'étaient avérés prometteurs. Toutefois, les essais à grande échelle entrepris en 2005 n'ont pas permis de maintenir des résultats satisfaisants de façon soutenue. Monsanto souligne qu'aucune technologie commerciale ne permet d'y arriver présentement.

Source : Le producteur de lait québécois, avril 2007



Aussi disponible

Barrière 5 ou 6 barres · Mangeoire diagonale
Balance électronique · Guillotine
Mangeoire à carcan · Cage de palpation
Mangeoire à balle ronde

CHUTE AJUSTABLE
HYDRAULIQUE



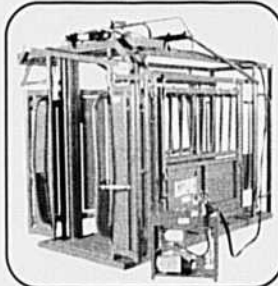
CHUTE STANDARD &
PORTE AUTOMATIQUE



CHUTE TAILLE SABOT
& PORTE AUTOMATIQUE



CHUTE AJUSTABLE MANUELLE
ET PORTE HYDRAULIQUE



Portes interchangeables sur chacune des cages

ABREUVOIR CHAUFFANT



Équipement P.F.B.

Wickham (Québec) JOC 1S0
Tél. : (819) 398-7112
Fax : (819) 398-5276

Contactez-nous pour connaître le concessionnaire
P.F.B le plus près de chez vous.



Le PPA bientôt disponible

Après de longs mois de travail, la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) sera prête dans quelques semaines à traiter ses premières demandes de PPA. Les producteurs de bovins recevront bientôt, par courrier, une brochure explicative pour les guider dans la démarche entourant une demande de PPA.

Les producteurs admissibles pourront recevoir jusqu'à 400 000 \$ de ce programme fédéral, dont les premiers 100 000 \$ exempts d'intérêts. Quant aux 300 000 \$ subséquents, ils seront avancés au taux préférentiel... moins 1 %.

Le 28 février dernier, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) décrétait que le secteur bovin fait face à de graves difficultés financières. Ainsi, le secteur bénéficie pour cette année d'un « PPA de secours ». De ce fait, les modalités de versements des avances et leur remboursement sont plus souples.

À COMBIEN AI-JE DROIT?

L'avance sera basée sur le nombre de têtes à être mises en marché dans les douze mois suivant la demande. Cette production anticipée sera validée par les relevés d'ASRA des deux dernières années émis par La Financière agricole du Québec et supportée par un inventaire suffisant.

En multipliant le nombre de bêtes à être mises en marché par les taux octroyés par AAC, vous pourrez estimer le montant du PPA auquel vous auriez droit (il doit être noté que les avances reçues par l'intermédiaire d'autres fédérations offrant le PPA auront un impact sur les

avances pouvant être versées dans le secteur bovin).

AVANCE POSSIBLE PAR LE PPA

Productions	Montant prêté
Veaux de lait	400 \$/tête
Veaux de grain	300 \$/tête
Bouvillons d'abattage	607 \$/tête
Bouvillons d'abattage 675 livres et moins	325 \$/tête
Bouvillons d'abattage 675 livres et plus	400 \$/tête

L'avance octroyée pour 12 mois ne requiert aucun remboursement de capital durant cette période. Une fois la période de douze mois terminée, le producteur dispose alors de 15 jours pour rembourser au moins la première tranche de 50 % et de 45 jours pour le reste. Le remboursement doit être accompagné de preuves de mise en marché des bêtes déclarées lors de la demande d'avance. Par ailleurs, l'agent d'exécution est tenu d'effectuer des visites à la ferme afin de s'assurer que le programme est appliqué avec rigueur.

LES GARANTIES

En terme de sûreté, les producteurs doivent céder en garantie l'ASRA ainsi que leur troupeau. Toutefois, la

Fédération ne sera pas tenue d'obtenir le premier rang. En cas de défaut, aux fins de remboursement, l'agent d'exécution peut alors récupérer l'ASRA ou le troupeau.

À titre d'agent d'exécution, la FPBQ accueille positivement les dernières modifications à la loi encadrant le PPA. En plus d'y trouver une formule administrative grandement simplifiée, les adhérents en retireront des bénéfices tangibles. 2

*chef comptable, programme de paiements anticipés, FPBQ



Photo: A. Choquette / FPBQ

Prévenir l'introduction de maladies

Avec l'influence grandissante de l'état de santé sur la rentabilité des troupeaux, l'introduction d'une maladie sur une ferme est un évènement potentiellement coûteux. Il est souvent plus simple d'éviter l'introduction de maladies qui ne sont habituellement pas présentes sur une ferme que de traiter les animaux malades suite à la présence d'une infection.



Photo: Martine Giguère

La biosécurité est le terme technique qui consiste à minimiser le risque d'introduction de maladies. La biosécurité a pour but d'empêcher l'introduction et la transmission de maladies sur la ferme à l'aide d'un ensemble de précautions pratiques.

Pesant environ 1200 livres, les bovins paraissent très robustes, mais ils peuvent être foudroyés par quelques bactéries invisibles, des virus ou des parasites. Les effets négatifs consistent en des taux de gestation moins élevés, des avortements, des veaux qui sont faibles, des gains de poids moins élevés, l'augmentation de la présence de maladies ou la mort. Certaines maladies peuvent être le centre d'intérêt lors de négociations commerciales où les maladies « déclarables » doivent être identifiées auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Parce qu'il y a de plus en plus de gens qui voyagent autour du monde et que plusieurs fermes accueillent des visiteurs des régions urbaines, quelques procédures simples appliquées à la ferme aideront à prévenir l'introduction de maladies.

COMMENT CELA ARRIVE-T-IL?

Les maladies infectieuses peuvent se propager par le fumier, le contact avec l'air, le contact entre les animaux, avec les animaux de compagnie, avec la faune ou par une variété de liquides corporels de bovins (semence, urine, colostrum). Elles peuvent également être introduites par les humains à la suite d'un contact ou de la présence de sécrétions nasales, les

chaussures, les eaux usées, la viande importée, les véhicules de transport (transporteur de fumier, pelle de tracteur) et les aliments. Le partage d'équipements et de sacs d'aliments déjà entamés, d'une ferme à l'autre, peut aussi être une façon de propager des maladies entre les fermes.

Les visiteurs des régions urbaines qui n'ont pas eu d'autres contacts avec du bétail représentent un faible risque de propager des maladies à votre troupeau. Les visiteurs présentant un risque modéré sont ceux qui se déplacent d'une ferme à l'autre, mais qui ont peu ou aucun contact avec le bétail, par exemple un vendeur ou un distributeur d'aliments du bétail. Les vétérinaires, les transporteurs de bétail, les voisins proprié-

été utilisées sur une autre ferme, un encan ou des endroits où il y a la présence d'excréments de bétail.

- Utilisez des désinfectants tels Virkon ou Peroxigard, ou mélanger trois parties d'eau de Javel pour deux parties d'eau dans un seau. Nettoyez la terre et le fumier en premier avec un détergent et désinfectez ensuite les bottes en frottant spécialement la semelle à l'aide d'une brosse à long manche.
- Si vous manipulez des animaux qui ne sont pas les vôtres, lavez vos mains minutieusement avant de toucher les animaux de retour sur votre ferme. Enlevez vos vêtements souillés avant d'être en contact avec vos animaux.
- Renseignez-vous de l'état de santé des nouveaux animaux qui arrivent à la

d'un emprunt et également avant de retourner l'outil.

- Ne rapportez pas de restes de viande pour nourrir les animaux de compagnie ou la volaille. Ils peuvent contenir des virus et des bactéries.
- Évitez que les véhicules qui transportent du bétail ou des aliments traversent des endroits où les animaux sont gardés régulièrement, si possible.
- Si vous avez voyagé à l'étranger, lavez vos vêtements, douchez-vous et désinfectez toutes vos chaussures avant d'être en contact avec des animaux. Encore mieux, évitez d'approcher vos animaux pour 72 heures (trois jours) après un voyage international afin d'être assuré de ne pas transmettre de virus vivant dans vos voies respiratoires.



Souvenez-vous que l'eau de Javel est un désinfectant qui est actif pour une durée maximale de 20 minutes lorsqu'il est mélangé avec de l'eau.



Gardez des réserves de désinfectant à portée de la main afin d'être bien préparé.

taires d'animaux ou quiconque est en contact avec des animaux et leurs liquides corporels ou excréments sont considérés à risque élevé. La faune peut aussi transmettre des maladies comme la rage, la leptospirose ou la salmonellose. On parle ici des chevreuils, des oiseaux, des coyotes, des chiens sauvages, des rats et des souris.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Les pratiques de biosécurité ne sont pas nécessairement compliquées, difficiles ou dispendieuses. Un seau, un gallon de désinfectant et une brosse sont les outils nécessaires afin de protéger votre ferme des maladies provenant de « l'extérieur ».

- Nettoyez et désinfectez les bottes ayant

ferme, les vaccins qu'ils ont reçus et les maladies possibles durant la dernière année.

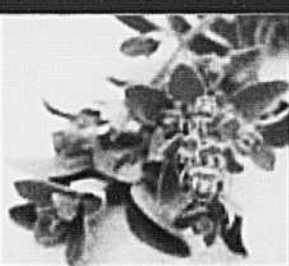
- Si vous transportez des animaux en direction ou en provenance d'aires de rassemblement de bétail, il est recommandé d'enlever les saletés présentes sur votre véhicule sur un site où il n'y a pas eu de contact direct avec des bovins. Arrosez ensuite votre véhicule et passez à un lave-auto.
- Utilisez seulement un lacto-remplaçant ou un colostrum commercial. N'utilisez pas de colostrum cru provenant d'autres fermes.
- Nettoyez et désinfectez l'équipement, les chaudières pour la moulée, les pelles et autres outils utilisés lors d'une exposition ou par un voisin. Faites ceci lors

Utilisez un désinfectant afin d'enlever la terre et les saletés de vos effets personnels telles valises et caméras.

- Demandez à tous les visiteurs s'ils ont voyagé à l'extérieur du pays ou s'ils ont été en contact direct avec d'autres animaux au cours des trois derniers jours.
- Des visiteurs viennent voir du bétail? Demandez de laver et de désinfecter les chaussures.
- Vous accueillez des acheteurs potentiels internationaux? Fournissez des bottes de caoutchouc qui devront toujours être laissées à votre ferme.

Faites preuve de jugement et soyez préparés. L'engagement et l'éducation nous aideront tous à protéger l'état sanitaire de nos troupeaux. 2

S PÉCIAL AGA



Les
ingrédients
du succès



Rapport annuel 2007

*Hier
aujourd'hui
demain*

Innover pour nourrir notre monde

Fédération
des producteurs
de bovins
du Québec



Les 2 et 3 avril dernier, les producteurs de bovins du Québec tenaient leur assemblée générale annuelle sous le thème : « *Hier, aujourd'hui, demain : innover pour nourrir notre monde.* »

Cet événement, particulièrement stratégique, réunit annuellement, les leaders de la production bovine au Québec, production qui représente près de 15 000 entreprises, réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

Dans les pages qui suivent, les lecteurs retrouveront les faits saillants de cette rencontre.

Assemblée 2008

Les faits saillants

En ouverture d'assemblée, le président de la Fédération, Michel Dessureault s'adressait aux producteurs en dressant un bilan des activités de l'année, une année qui aura été particulièrement difficile pour les producteurs et la production bovine.

MICHEL DESSUREAULT, PRÉSIDENT FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

« *Nos attentes vis-à-vis la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécoise étaient grandes et nos demandes urgentes, car la situation en agriculture et dans l'agroalimentaire n'est pas rose. Malheureusement, la Commission n'a pas réussi à proposer une vision rassembleuse.* »

Lors de son message d'ouverture, M. Dessureault a rappelé aux producteurs, que l'année dernière à pareille date, les travaux de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois devaient débiter. Maintenant que les résultats de cette consultation sont connus, le président constate que la Commission n'a pas réussi à proposer une vision rassembleuse du développement de l'agroalimentaire québécois, au contraire, et que les solutions proposées par les commissaires sont inadéquates à bien des égards. Le message lancé est clair, dorénavant « nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, et une fois encore, il faudra se serrer les coudes pour s'en sortir. »

En 2008, M. Dessureault a également souligné l'importance de continuer à travailler ensemble, car comme toujours, « le plus grand danger qui nous guette, c'est la division entre nous. » Même si les chantiers sont immenses, ils ne sont pas insurmontables, il est de notre ressort de proposer des solutions. Proposons des modèles viables de soutien du revenu, une réglementation environnementale intelligente, un centre d'expertise en production bovine, ou encore soyons proposeurs de relations d'affaires durables avec les autres intervenants de la filière. La balle est dans notre camp, soutient M. Dessureault.



CHRISTIAN PARADIS, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'AGRICULTURE DE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

« *Le président de la Fédération a clairement transmis vos messages en ce qui a trait à l'abattoir Lévinoff-Colbex.* »



En salle plénière, dans un discours attendu des producteurs, le secrétaire d'État à l'agriculture du gouvernement fédéral, Christian Paradis, passait en revue les principales interventions du ministère fédéral de l'Agriculture dans le secteur bovin, le travail effectué pour la réouverture des frontières et l'ajustement de différents programmes de soutien du revenu. Dans son allocution, M. Paradis décrivait le commerce mondial en agriculture comme étant en pleine expansion. Il reconnaissait également que la situation n'était pas facile dans le secteur bovin.

Les producteurs ont profité de la présence de M. Paradis pour le questionner, entre autres, sur le soutien financier du gouvernement fédéral à l'abattoir Lévinoff-Colbex. Compte tenu de la récente décision des producteurs d'injecter 30 millions de dollars pour la capitalisation de l'abattoir, le secrétaire a confirmé que le message des producteurs était clair : les producteurs s'attendent à un soutien du gouvernement fédéral et cette demande a été explicitement livrée par le président de la Fédération, M. Dessureault.

« On est rendus plus loin que ce qui est proposé dans le rapport sur la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire. »

M. Lacasse a profité de sa première présence comme président de l'UPA à l'AGA des producteurs de bovins pour dresser le bilan du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec et sur les suites que l'UPA compte y donner. Il s'interroge sur les attaques lancées aux piliers de l'agriculture dans le rapport : pourquoi ne pas améliorer les choses plutôt que de chercher à les détruire? M. Lacasse a également souligné la vision des producteurs pour les prochaines années : une souveraineté alimentaire qui implique tous les acteurs et non seulement les producteurs.

Pour M. Lacasse, dans le dossier des amas au champ et des enclos d'hivernage, les producteurs ont réussi à démontrer que ces pratiques respectent les principes du développement durable.

De la grande démocratie est également le terme que M. Lacasse a employé pour commenter la tournée d'information de l'abattoir Lévinoff-Colbex. Il concluait que les producteurs étaient capables de faire des choix porteurs d'avenir.



HUGH LYNCH-STAUNTON, PRÉSIDENT SORTANT DE LA CANADIAN CATTLEMEN'S ASSOCIATION

« Affronter les défis de la compétitivité. »



Le dossier d'identification du pays d'origine (COOL) aux États-Unis est, sans contredit une priorité de la Canadian Cattlemen's Association (CCA). Lors de son allocution devant les producteurs de bœuf et de veau, M. Lynch-Staunton en a profité pour dresser le bilan de plusieurs actions menées par la CCA à cet égard.

Le président sortant a aussi livré un long plaidoyer en faveur d'une création de valeur et de compétitivité en développant l'identité du bœuf canadien sur les marchés d'exportation. Il a également profité de sa présence parmi nous pour brosser un tableau du cheminement de la réglementation aux États-Unis sur l'ouverture des frontières et sur les MRS.

GRAND MERCI À NOS FIDÈLES COMMANDITAIRES!

La Fédération tient à remercier ses précieux commanditaires qui, année après année, s'associent à notre assemblée annuelle, et sans lesquels notre rayonnement ne pourrait être aussi fort. Pour une neuvième année consécutive, la Banque Nationale du Canada, s'engageait en tant que commanditaire exclusif du banquet. Schering-Plough, BMO Banque de Montréal, Novartis santé animale Canada inc. étaient, quant à eux, les commanditaires majeurs de l'Assemblée. De nouveau cette année, la compagnie Pfizer commanditait exclusivement le cocktail. Mentionnons également que le *Veau de lait du Québec* a permis aux 270 convives du banquet de déguster une côte de veau de lait en guise de plat principal.



Beaucoup plus
qu'un lait...

Un savoir-faire !

Consultez nos spécialistes

2355, rue Canadien
Drummondville (Qc) J2C 7W1

L'élevage de veaux de lait
vous intéresse ?



Maximisez votre production
avec l'expertise et le lait
de remplacement **GROBER**

Également disponible :
Lait pour agneaux, chevreaux et poulains

Info Production : (450) 796-5874 (poste 227)
Administration : (819) 475-6317

Un nouveau conseil d'administration



ÉLECTIONS

Réuni au terme de l'Assemblée annuelle, le conseil d'administration de la Fédération a reconduit son comité exécutif actuel. Il est composé de Michel Dessureault qui entame une 15^e année à la présidence de la Fédération, Denys Beaudet maintient son poste de vice-président de la Fédération, Claude Viel ainsi que Michel Daigle et Alain Juneau viennent compléter la composition du comité exécutif.

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

Michel Dessureault (3)

PRÉSIDENTS DES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ

Bouvillons d'abattage	Michel Daigle (2) - membre du comité exécutif
Bovins de réforme et veaux laitiers	Omer Bouchard (15)
Veaux d'embouche	Alain Juneau (1) - membre du comité exécutif
Veaux de grain	Gérard Lapointe (14)
Veaux de lait	Johanne Poulin (8)

PRÉSIDENTS DES SYNDICATS DE PRODUCTEURS DE BOVINS

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Maurice Migneault (18)

BAS-SAINT-LAURENT
Claude Viel (5) - membre du comité exécutif

BEAUCE
Thérèse G. Carboneau (9)

CENTRE-DU-QUÉBEC
J.-Alain Laroche (19)

CÔTE-DU-SUD
Jean-Yves Gosselin (13)

ESTRIE
André Tessier (16)

GASPÉSIE
Marc Cyr (17)

LANAUDIÈRE
André Ricard (11)

MAURICIE
René Perreault (10)

OUTAOUAIS-LAURENTIDES
Gib Drury (6)

QUÉBEC
Denys Beaudet (4) - vice-président de la Fédération

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Robert Collard (7)

SAINT-HYACINTHE
Yvon Boucher (absent sur la photo)

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD
Douglas Brooks (12)

Deux nouveaux élus se joignent au Conseil

Deux nouveaux élus viennent joindre les rangs du conseil d'administration. Il s'agit de René Perrault représentant de la Mauricie, en remplacement de Rhéaume Allaire qui a décidé d'accrocher ses patins syndicaux. Johanne Poulin remplace quant à elle, Rémy Pouliot à titre de présidente du Comité mise en marché veaux de lait (CMMVL.)

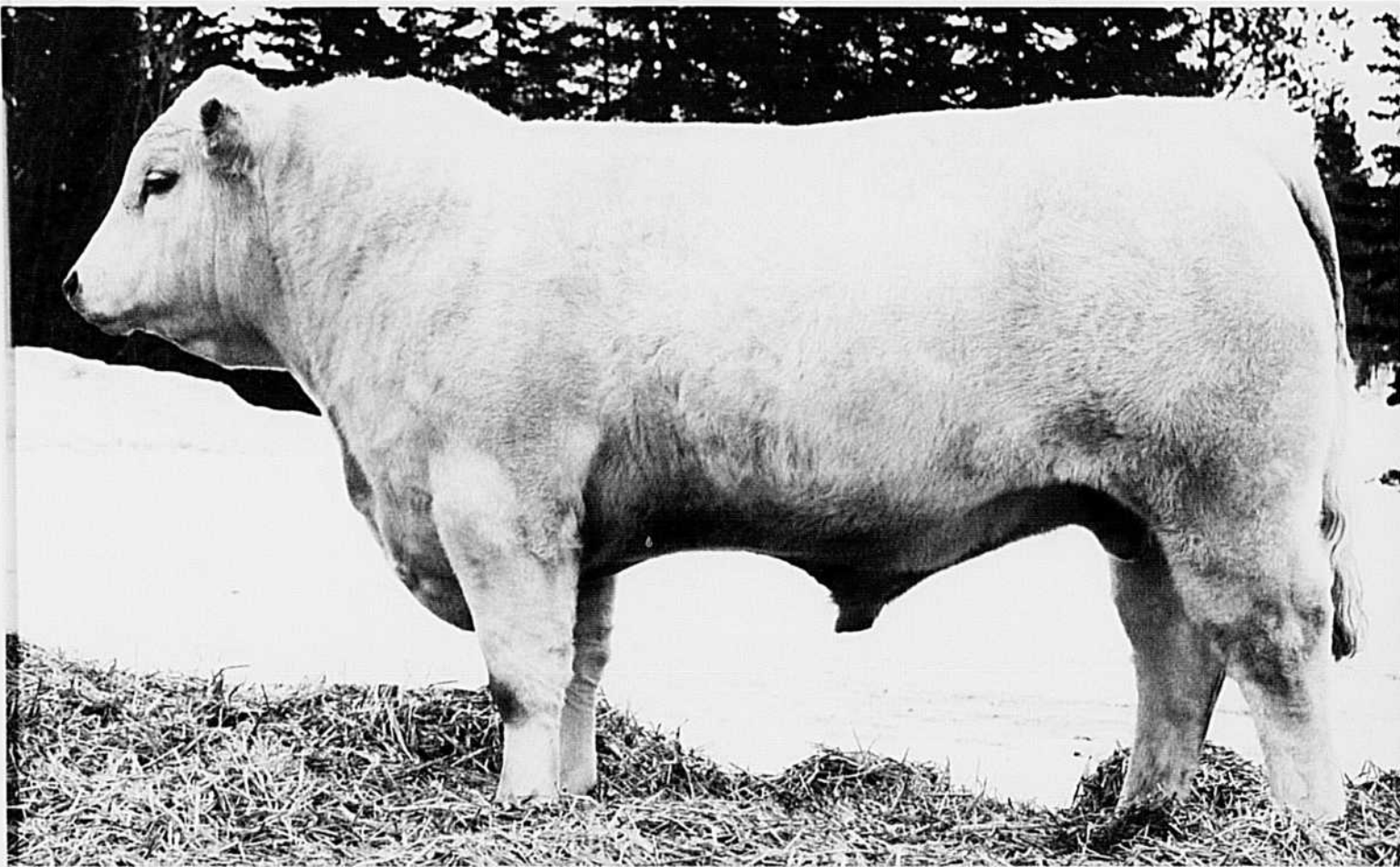
Nous remercions sincèrement Rhéaume Allaire et Rémy Pouliot pour le travail accompli au cours des dernières années au sein du conseil d'administration.

Orientations des secteurs de production

L'AGA permet aussi aux producteurs d'un même secteur de se retrouver pour discuter des grands enjeux et se fixer des priorités de travail. Cette année encore, de nombreuses résolutions qui dirigent les actions des comités de mise en marché y sont débattues. Voici les priorités de chacun des cinq secteurs de production de la Fédération pour l'année 2008-2009 telles qu'exprimées par les présidents de leur secteur respectif. ▶

ajoutez du { charolais\$ }

Le Charolais est maintenant éligible pour
"Viande Sélectionnée des Cantons"



CANADIAN CHAROLAIS I+I

www.charolais.com

Association Canadienne Charolais

Tél. : (403) 250-9242

courriel : cca@charolais.com

www.charolais.com



Charolais
Québec

Association Charolais du Québec

Tél. : (418) 464-4221

courriel : info@charolaisquebec.qc.ca

www.charolaisquebec.qc.ca

ÉLEVEURS CHAROLAIS

FERME LOUBER

Bernard Bégin, Ste-Marie,
tél. : 418 387-7514

CHAROPLAIS

Aimé Jacob, Ste-Sabine,
tél. : 450 293-5960

PEE VEE CHAROLAIS

Philippe Hardy, Mansonville,
tél. : 450 243-0249

FERME PATRY DE WEEDON

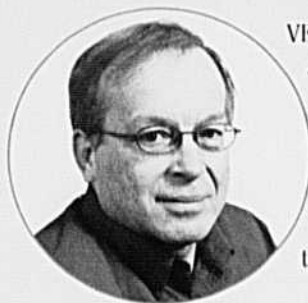
Jean-Pierre Patry, Weedon,
tél. : 819 877-2450

DUBUC CHAROLAIS

Gilbert Dubuc, Ste-Eulalie,
tél. : 819 225-4298

RONOS

Steeve Poulin, St-Odilon
tél. : 418 464-4221,



VEAUX D'EMBOUCHE

Alain Juneau, président du Comité de mise en marché

« En 2008-2009, le comité de mise en marché du veau d'embouche s'attaquera prioritairement à entamer une réflexion majeure et globale sur la mise en marché et la possibilité de développer les services offerts aux producteurs, du type : ventes supervisées et autres. »

VEAUX DE LAIT

Johanne Poulin, présidente du Comité de mise en marché



« Malgré les modifications apportées au programme ASRA, nous sommes déterminés à faire en sorte que les producteurs de notre secteur continuent de bénéficier d'un régime de soutien qui reflète adéquatement les coûts de production de leurs entreprises. Nous travaillerons également à mettre en place un règlement de mise en marché qui permettra aux producteurs de veaux de lait de contrôler eux-mêmes l'offre de leur produit. Nous souhaitons informer et impliquer davantage les producteurs dans les dossiers de mise en marché et dans l'évolution de la production, notamment en ce qui a trait aux conditions d'élevage. »

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Michel Daigle, président du Comité de mise en marché



« Les suites de la réflexion stratégique mise en place lors de l'Assemblée générale spéciale du 22 janvier 2008 occuperont beaucoup de place à l'agenda de notre comité de mise en marché. Travailler à l'amélioration du revenu net de nos producteurs tout en privilégiant la mise en marché ordonnée, efficace et ponctuelle de nos bovins demeure notre priorité majeure pour la prochaine année. »

VEAUX DE GRAIN

Gérard Lapointe, président du Comité de mise en marché



« Les priorités en 2008-2009 consistent à rapatrier au niveau de l'agence les différentes tâches administratives reliées à la mise en marché telles que l'annonce des veaux, la collecte et la facturation aux acheteurs, les paiements aux producteurs. Notre attention se portera également cette année sur l'analyse stratégique du budget promotionnel. »

BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

Omer Bouchard, président du Comité de mise en marché



« Ce que nous préconisons cette année, c'est la livraison directe à l'abattoir, incluant l'organisation du transport ainsi que le renforcement du canal unique pour les bovins de réforme. L'agence travaillera sur le dossier du classement sur base carcasse à l'abattoir ainsi qu'à l'amélioration de la mise en marché des veaux laitiers. »

Lors de l'assemblée, 31 résolutions ont été adoptées. Afin d'informer l'ensemble de ses producteurs, voici le résumé des résolutions approuvées en plénière réparties à l'intérieur de neuf grands sujets. Elles s'inscrivent au plan d'action des administrateurs de la Fédération pour l'année en cours.

1- Suites de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

L'ASSEMBLÉE DEMANDE AU MAPAQ

- **DE FAIRE** en sorte que les budgets consacrés aux programmes de sécurité du revenu procurent aux entreprises bovines un filet de sécurité adapté au risque auquel elles font face surtout dans la mesure où l'ensemble des secteurs de production y aurait accès;
- **DE NE PAS** imposer de plafond par entreprise sur le montant d'aide reçu de l'État;
- **DE MODIFIER** la gouvernance de la FADQ afin que le président du conseil d'administration de l'organisme ne soit pas le président de l'UPA;
- **DE METTRE** en œuvre des mesures pour faciliter l'intégration de la relève dans les entreprises existantes et les nouvelles;
- **DE FAIRE** pression auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada afin d'exiger que les produits importés soient soumis aux mêmes exigences réglementaires que les produits canadiens (réciprocité);
- **DE FAVORISER** la mise en place de circuits courts de distribution tout en maintenant les canaux de mise en marché collective;
- **D'OBLIGER** la mise en place de la traçabilité jusqu'au consommateur.

résolutions débattues et approuvées en séance plénière

L'ASSEMBLÉE DEMANDE AU MDDEP

- D'UTILISER l'approche de réglementation intelligente lors de la modification du Règlement sur les exploitations agricoles (REA) attendue en octobre 2008, à savoir une réglementation qui prend en compte de façon équilibrée les trois axes du développement durable.

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À AAC, À SANTÉ CANADA ET AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA

- D'EXIGER que les produits importés soient soumis aux mêmes exigences réglementaires que les produits canadiens (réciprocité).

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À LA FÉDÉRATION

- DE METTRE en place un plan d'action stratégique ayant pour but de rehausser le revenu des producteurs de bovins du Québec;
- DE REVOIR le fonctionnement et l'efficacité des outils de mise en marché que les producteurs utilisent;
- DE METTRE en ligne un site Internet accessible aux producteurs et aux consommateurs sur lequel les producteurs pourraient offrir leurs produits en ligne.

2. Souveraineté alimentaire

L'ASSEMBLÉE DEMANDE AU MAPAQ

- DE DÉVELOPPER sa future politique agricole et agroalimentaire en s'appuyant sur le concept de souveraineté alimentaire;
- DE MAXIMISER l'autosuffisance alimentaire du Québec en prenant notamment les actions suivantes :
 - imposer aux distributeurs et détaillants alimentaires un espace tablette significatif aux produits québécois;
 - appuyer le développement de la production bovine afin que le Québec soit autosuffisant en viande bovine.

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À LA FPBQ ET AU MAPAQ

- DE PRENDRE les actions nécessaires afin de préserver et développer la capacité d'abattage des bovins au Québec;

- DE METTRE en œuvre les actions nécessaires afin de définir et identifier le bœuf du Québec, puis le mettre en marché de façon efficace.

www.agcocorp.com

VALTRA

PARTENAIRE EN FORCE

Tracteurs pour éleveurs bien élevés

**Deux nouveaux modèles
dans la famille de la série N
N82 et N92
(91 et 101HP)**



SÉRIE A • Faible rayon de braquage • Empattement long • Garde au sol importante • Bien adapté pour un chargeur. **SÉRIE N** • Moteur derrière le pont avant • Cabine spacieuse et moderne • Répartition du poids optimale (40%/60%) • Réservoir de grande capacité • Châssis robuste

Série A 74-98HP

Contactez votre CONCESSIONNAIRE: Il a votre avenir à cœur

AMOS Agritibi RH inc. AMQUI Mach. J.N.G.Thériault inc. COATICOOK Ser. Agr. de l'Estrie inc. Laurier Station Les Entreprises Michel Girouard inc. MASKINONGÉ Equip. G. Gagnon inc.	MONT-LAURIER F. Constantineau & Fils inc. NORMANDIN Service agricole Normandin inc. SABREVOIS Les Equip. Guillet inc. SAINT-ANDRÉ AVELIN Gar. André Parisien inc.	SAINT-BRIGITTE Les Entreprise Michel Girouard inc. SAINT-CLET Équipement Séguin & Frères inc. SAINT-CYPRIEN Alcide Ouellet & Fils inc SAINT-HILARION Garage Guy Gauthier inc.	SAINT-MARIE DE BEAUCE Services Bivac inc. SAINT-ROSE DE POULARIS Machineries Horticoles d'Abitibi <i>Valtra est une marque mondiale de AGCO Corporation, Duluth, GA©2005 AGCO Corporation, 4205 River Green Parkway • Duluth, GA 30096 • 1-800-767-3221 • www.agcocorp.com • VA234F05V01</i>	SAINT-THOMAS, CÔTE JOLIETTE Equip. G. Gagnon inc. VICTORIAVILLE Les Entreprises Michel Girouard inc.
--	---	---	---	--

L'ASSEMBLÉE DEMANDE AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- **DE METTRE EN PLACE** une réglementation qui permette d'identifier clairement les produits en provenance du Canada et les différencier des produits importés, à l'instar du COOL américain.

3. Modalités de prise en compte à l'ASRA des sommes versées par les programmes fédéraux Indemnité pour coût de production (ICP) et aide au démarrage d'Agri-investissement (AI)

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À LA FADQ ET À L'UPA

- **DE LIMITER**, pour l'année d'assurance 2007, la récupération en ASRA aux montants réellement versés par le volet aide au démarrage d'Agri-investissement, soit 2,63 % des VNA;
- **DE NE PAS MULTIPLIER** par 3/2 les sommes versées pour le volet aide au démarrage d'Agri-investissement,

puisque aucune contrepartie de la province ou des producteurs n'y est associée;

- **SUR UNE BASE INDIVIDUELLE, FAIRE** en sorte que dans le cadre de l'arrimage entre l'ASRA et les programmes ICP et le volet aide au démarrage d'Agri-investissement, les sommes retenues aux assurés ne soient pas plus élevées que les montants préalablement reçus par l'intermédiaire de ces programmes, ce qui implique :

- un ajustement pour l'application des plafonds;
- un ajustement pour le calcul des volumes sur la base desquels les aides sont calculées.

4. ASRA

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À LA FADQ

- **DE N'APPLIQUER** aucune coupure arbitraire sur les compensations versées dans le cadre du programme ASRA, et ce, sous aucune considération;

- **DE MAINTENIR** à leur niveau actuel les minimums assurables dans l'ensemble des régimes d'ASRA du secteur bovin;
- **DE RÉVISER** le calendrier des avances d'ASRA en augmentant le nombre de versements tout en prenant en considération la gestion des liquidités sur les entreprises bovines.

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À LA FPBQ

- **DE REFUSER** tout scénario faisant référence à des données technico-économiques et/ou de niveaux de gestion qui auraient comme conséquence, lors des prochaines enquêtes de coût de production de La Financière agricole, de ne pas tenir compte de la réalité des exploitations bovines.

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À LA FPBQ ET À L'UPA

- **DE BONIFIER** notre expertise par la concertation et le partage de compétence en matière de réalisation d'études de coût de production afin d'être en mesure de valider le travail effectué par les firmes externes;
- **D'INITIER**, lorsque la situation le commande, des enquêtes ponctuelles ciblées portant sur des éléments précis du coût de production.

5. Table des productions sous ASRA

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À LA FPBQ

- **DE VEILLER** à mettre sur pied, en collaboration avec les autres fédérations spécialisées concernées, une table des productions sous ASRA, dont le mandat serait d'identifier les orientations à privilégier à l'égard des dossiers d'ASRA;
- **DE S'ASSURER** que dorénavant les résolutions concernant l'application du programme ASRA destinées au congrès général de l'UPA sont dirigées à la Table susmentionnée.

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À L'UPA

- **DE RECONNAÎTRE** la table des productions sous ASRA comme étant la porte-parole officielle des producteurs devant La Financière agricole du Québec pour toutes les questions se rapportant au programme ASRA.

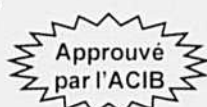
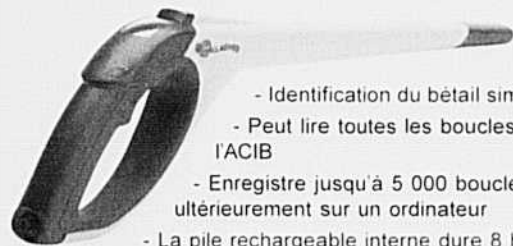


GALLAGHER Balances et Indicateurs

Maximisez vos profits en suivant de près le rendement de votre bétail

LECTEUR MANUEL HR3

Pour identifier chacun de vos animaux avec précision, ou pour connecter à un système de pesage et associer automatiquement les poids mesurés par la balance aux animaux scannés



- Identification du bétail simplifiée
- Peut lire toutes les boucles électroniques approuvées par l'ACIB
- Enregistre jusqu'à 5 000 boucles électroniques à télécharger ultérieurement sur un ordinateur
- La pile rechargeable interne dure 8 heures
- Technologie Bluetooth pour connecter à un indicateur de pesage
- Logiciel compris, pour téléchargement vers l'ordinateur
- Qualifié pour le Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme pour le bœuf (*Verified Beef Production*)

Visitez notre site Web : www.gallagher.ca

Gallagher offre une gamme complète de produits de pesage, d'identification électronique et de collecte de données. Pour en savoir plus, appelez au 1-800-265-3150 pour obtenir votre brochure GRATUITE ou pour demander une consultation sur le bétail.



Indicateurs de pesage - Barres de pesée - Identification électronique

6. MRS - Perte de compétitivité de la filière bovine canadienne

L'ASSEMBLÉE DEMANDE AU GOUVERNEMENT CANADIEN ET À AAC

- DE COUVRIR à hauteur de 25 M\$ par année sur deux ans, les coûts d'opération inhérents à la nouvelle réglementation de juillet 2007, sur les MRS;
- DE VERSER cet argent aux producteurs;
- D'UTILISER la liste courte des MRS dans le renforcement de l'interdiction alimentaire;
- DE S'ASSURER que les mêmes règles s'appliquent à tous les produits de bœuf importés au Canada.

L'ASSEMBLÉE DEMANDE AU MAPAQ

- DE FAIRE pression auprès d'AAC afin que toutes les mesures soient prises pour assurer la compétitivité de la filière canadienne des ruminants.

7. Entreposage de fumier en amas au champ et enclos d'hivernage

L'ASSEMBLÉE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- DE MODIFIER le REA afin de permettre l'utilisation de la technique d'entre-

posage de fumier en amas au champ, tant pour les producteurs actuels que les nouveaux, sans égard à la localisation de l'entreprise ou à la taille du lieu d'élevage;

- D'APPUYER les modifications à la réglementation sur le concept de réglementation intelligente et selon l'esprit de la stratégie gouvernementale de développement durable;
- DE MAINTENIR l'accessibilité aux enclos d'hivernage.

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À L'UPA

- D'APPUYER les démarches de la FPBQ dans ce dossier.

8. Récupération des animaux morts

L'ASSEMBLÉE DEMANDE À LA FÉDÉRATION ET À L'UPA

- DE S'ENTENDRE avec les acteurs du milieu pour régler la problématique de la récupération des animaux morts;
- DE PRIVILÉGIER la mise en place d'une solution permettant la récupération de tous les bovins morts à la ferme.

9. Traçabilité dans le transport des animaux

L'ASSEMBLÉE DEMANDE AU MAPAQ

- DE RETARDER l'application de l'article 23 du Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux, tant que :
 - des outils automatisés fiables, efficaces et peu coûteux pour la collecte et le transfert des données ne seront pas disponibles aux transporteurs;
 - la traçabilité de la viande bovine ne se rendra pas jusqu'au consommateur;
 - le système de traçabilité ne sera pas implanté dans les autres provinces canadiennes;
- DE METTRE EN ŒUVRE les moyens nécessaires afin que les producteurs ne subissent pas d'augmentation de coût de transport reliée à l'éventuelle mise en force de l'article 23 du Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux.

Taureaux Angus rouge de 14/24 mois

Évalués en station

Tous ont des epds pour une sélection efficace.

Tous sont garantis.



Ferme SAGE
Lac Sainte-Marie (Qc)

819 467-2979



stan@xplornet.com

www.fermesage.ca



Les condamnées...

Vous envoyez à la réforme une vache que vous estimez en bonne condition et en bonne santé. Cependant, vous ne recevez pas le montant que vous vous attendiez en raison d'une condamnation. Qu'est-ce que cela signifie?

LA RESPONSABILITÉ DU PRODUCTEUR

Au Québec, selon la législation, le vendeur demeure responsable de son animal jusqu'à l'inspection de la carcasse. Le poids de la viande enlevée, lors de l'inspec-



tion, est déduit du montant qui est payé pour la vente du bovin réformé.

INSPECTION VÉTÉRINAIRE

Au Québec, deux organismes s'assurent de l'innocuité et de la salubrité des carcasses et de la viande. Il s'agit de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour les abattoirs sous inspection fédérale et du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale pour les abattoirs sous inspection provinciale. Ces deux organismes ont des inspecteurs et des vétérinaires dans les abattoirs qui surveillent l'abattage et la découpe primaire des carcasses afin que les normes soient respectées. Une carcasse peut être condamnée en partie ou en totalité, selon l'avis du vétérinaire. La carcasse subit une condamnation lorsque des traces physiques, des symptômes ou des éléments pathogènes sont découverts sur la carcasse et rendent la viande impropre à la consommation. Ces organismes s'assurent ainsi que seulement de la viande saine et salubre est commercialisée.

CERTIFICATS DE CONDAMNATION EN 2007

Raisons de condamnation en 2007

Nécroses et œdèmes	23,4 %
Abcès	22,5 %
Arthrite	14,7 %
Cancers	11,7 %
Maladies infectieuses	9,5 %
Atrophie	4,9 %
Euthanasie	4,6 %
Autres	4,5 %
Meurtrissures et contusions	3,4 %
Maladies parasitaires	0,8 %

Au cours de 2007, 4955 certificats de condamnation ont été émis. Il y a eu 5,7 % des animaux de réforme qui ont subi une condamnation en comparaison à 6,3 % pour 2006. Au courant de l'année, 1887 bovins ont été sujets à une condamnation totale et 3054 à des condamnations partielles de leur carcasse, et ce, à la suite des inspections faites par les vétérinaires dans les abattoirs. Tout comme en 2006, les principales causes de condamnation sont : les nécroses et les œdèmes (23,4 %), les abcès (22,5 %), l'arthrite (14,7 %), les cancers (11,7 %) et les maladies infectieuses (9,5 %). Les derniers 18,2 % de condamnation comportent : atrophies, euthanasies,

meurtrissures et contusions, maladies parasitaires et toutes les autres sources.

TRAVAIL DE L'AGENCE DE VENTE

Qu'est-ce que la Fédération fait pour moi? L'Agence de vente bovins de réforme vérifie tous les certificats de condamnation afin de s'assurer que les coupures effectuées sont justifiées. De plus, elle s'assure que ces coupures sont vraiment issues de vices cachés et qu'elles sont bien sous la

responsabilité du producteur. Dans le cas contraire, l'agence réclame les montants aux abattoirs et elle compense les producteurs concernés. En terminant, si votre animal subit une condamnation et que vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le personnel de l'agence de vente au 450 679-0540, poste 8356. ☞

*agent de développement et de mise en marché bovins de réforme

Les fourragères NK en vedette

Tranquillité d'esprit toute l'année avec les fourragères NK – alimentation de qualité supérieure, rendement et excellente survie à l'hiver.

- Procédé NOCULIZED® – semence pré-inoculée avec Nitragin Gold et prête à utiliser.
- Économies – promotion pour commandes hâtives de fourragères et combinaisons de maïs, fourragères et soya.
- Prix garanti – en commandant tôt, vous profitez toujours du prix le plus bas, c'est garanti.
- Politique de réensemencement – dans le cas où le peuplement en général est endommagé, réduit ou détruit, NK fournira la semence nécessaire au réensemencement à 50 % du prix de détail suggéré. Communiquez avec votre détaillant pour de plus amples renseignements.

Genoa – Rendement + Remarquable qualité de fourrage

919MF – Valeur + performance

Geneva – Rendement + persistance

LES MÉLANGES EN VEDETTE

Bale Maker
Pasture Maker

Pour plus d'information, contactez votre représentant NK ou composez le 1-800-756-SEED dès aujourd'hui.





Amas au champ

Le GBS à l'oeuvre

Bientôt s'amorcera - si ce n'est déjà fait - la phase critique des discussions entourant l'évolution de la réglementation sur l'entreposage de fumier en amas au champ. Par ce billet, je tiens à rappeler les nouvelles informations s'étant ajoutées, au cours des derniers mois, à l'éventail de connaissances existantes à propos des amas au champ. Compte tenu qu'une information adéquate est mère de toute bonne décision, il est essentiel d'en prendre conscience. Rappelons qu'en octobre 2005, le Conseil des ministres avait décrété une période de trois ans pour que le MAPAQ procède à un projet pilote devant bonifier les connaissances relatives à la technique.

LE CONCEPT DE SMART REGULATION

La firme ÉcoRessources a récemment réalisé une évaluation de la réglementation sur l'entreposage de fumier en amas au champ. L'objectif de l'étude était d'évaluer si la réglementation actuelle qui introduit de sévères contraintes quant à l'entreposage de fumier en amas au champ, est cohérente avec le concept de *Smart Regulation*. Ce concept, dont le nom lui-même en dit long, signifie que

toute réglementation, quelle qu'elle soit, doit procurer à la société des bénéfices supérieurs aux coûts qu'elle engendre. Simple comme bonjour. Ainsi, la réglementation en vigueur, qui contraint nombre de producteurs de divers secteurs à se doter de structures d'entreposage, induirait des coûts astronomiques aux producteurs et à l'État, sans que des bénéfices environnementaux significatifs n'y soient associés. L'étude en question, publique, a été déposée à la Commission Pronovost.

UN COMPORTEMENT PROACTIF

Certains ont associé la période d'application du projet pilote, entre 2005 et 2008, à un *temps d'arrêt réglementaire* pendant lequel les connaissances sur la technique devaient être bonifiées. Or, cette période fut tout, sauf un temps d'arrêt. Afin de multiplier les constats sur la base desquels les décisions pourraient être prises dans le futur, les producteurs eux-mêmes ont mis en place un projet de suivi spécifique lors duquel plus de 70 amas ont été observés. Les périodes d'observation, multipliées et focalisées lors des épisodes de redoux et de pluie, ont permis de conclure que les outils dont les

producteurs disposent (l'expertise de leur agronome, leur propre expertise ainsi qu'un Guide de conception des amas crédible et validé, notamment) permettent de gérer le risque associé à cette technique.

Ainsi, avec le projet pilote du MAPAQ et le projet de suivi spécifique initié par les producteurs de différents secteurs de production, l'on dispose maintenant des connaissances nécessaires pour bonifier le Guide de conception des amas au champ et en augmenter la performance en tant qu'outil-phare pour la conception et la gestion des amas. Les nouveaux faits mis au jour au cours des derniers mois représentent autant d'outils dont les décideurs disposent pour éclairer les décisions sur l'avenir de la technique de l'entreposage en amas au champ. Parfois, je me dis que si j'étais politicien, c'est le genre de dossier que j'aimerais défendre : une technique en droite ligne avec le concept de développement durable mis de l'avant par le gouvernement, des avis d'experts aussi solides que crédibles; bref, le gros bon sens. 2

*MBA, secrétaire adjoint, FPBQ





FRANCINE JODOIN*

Viande rouge et cancer

Le Centre d'information sur le bœuf (CIB) était présent à Washington lors de la présentation du très attendu rapport du Fonds mondial de recherche sur le cancer, le 31 octobre dernier. Bien que l'accent du rapport ait été mis sur l'obésité et le mode de vie, il comprenait des recommandations quant à la consommation de viandes rouges qui ne devrait pas excéder 18 onces par semaine (environ 73 grammes par jour) et celle d'éviter toute viande transformée. Le rapport mentionne également un lien certain entre la consommation de viande rouge et de viande transformée et le risque de cancer colorectal.

En réponse aux conclusions du rapport, le CIB a tenu en novembre deux séminaires pour les professionnels de la santé à Montréal et à Toronto. Intitulé *Cancer et mode de vie, regardons les choses de plus près*, le but du séminaire était de susciter et d'élargir la discussion au-delà de l'alimentation et de communiquer le fait que la consommation de viande rouge au Canada se situe en dedans des recommandations et de souligner la contribution positive du bœuf à une saine alimentation et finalement de positionner le CIB en tant que leader parmi ce groupe de professionnels.

Cinq scientifiques renommés dans le domaine de la santé en provenance du Canada et des États-Unis ont fait des exposés sur différents aspects des modes de vie reliés au risque de cancer, particulièrement l'activité physique, le régime, l'obésité et la vitamine D. Le séminaire de Montréal a attiré 111 professionnels de la santé, celui de Toronto 50 participants et 400 autres ont suivi les débats par webdiffusion.

Le principal message retenu par les participants est que le cancer est une maladie complexe dont la cause n'est pas unique et dépend de l'épidémiologie, de l'alimentation, de l'obésité, de la balance énergétique et de l'apport en vitamine D.

La majorité des membres de l'audience ont évalué les présentations comme étant crédibles et ont trouvé l'information pertinente et nouvelle.

Il était important pour le CIB, de réunir des membres de la communauté scientifique, d'établir ou de solidifier des liens avec eux et principalement de placer les conclusions du rapport dans un contexte canadien afin de démontrer que la consommation de bœuf se situe à l'intérieur des recommandations. 2

*directrice des communications

Équipements
S. Laroche inc.

499, route 271, ISSOUDUN, Lotb. G05 1L0
(sortie 278, autoroute 20)
418 728-2288 ... 418 728-2323

ABREUVOIR SOLAIRE
L'EAU EST TRANSPORTÉE
JUSQU'AU RÉSERVOIR À
L'AIDE D'UNE POMPE
SUBMERSIBLE QUI EST
ALIMENTÉE PAR
L'ÉNERGIE SOLAIRE (modèle
pour l'hiver aussi disponible)

MANGEOIRE À VEUX
CAPACITÉ DE 60,120 OU
250 BOISSEAUX

MÉLANGEUR VERTICAL
PROFIL BAS, CONVOYEUR EN
STAINLESS, ARMATURE ET
PNEUS "HEAVY DUTY"
PLUSIEURS MODÈLES
DISPONIBLES AVEC 1, 2 OU 3 VIS

Veaux laitiers

Vie de groupe et santé

Récemment, plusieurs rapports de recherche ont porté sur l'élevage des veaux laitiers en groupe. Traditionnellement, les vétérinaires recommandent que les veaux laitiers soient élevés dans des logements individuels, comme des huches, afin d'avoir un meilleur contrôle sur les maladies.

Des chercheurs et agriculteurs européens, prétendent que puisque les bovins sont des animaux sociaux, les veaux laitiers seraient plus productifs en groupe.

Est-ce que les veaux laitiers élevés en groupe obtiennent un meilleur gain de croissance que des veaux laitiers logés individuellement? Avant toute chose, c'est la quantité de nourriture reçue par jour qui est le facteur le plus important (bien sûr, du moment que les veaux sont en santé). Les veaux grandiront toujours mieux s'ils

ingèrent plus de 8 à 10 % de leur poids corporel par jour. Aussi, le gain de croissance est supérieur si les veaux sont nourris trois fois par jour plutôt que deux fois.

PIÈGES À ÉVITER


En logement collectif, les veaux risquent de se têter entre eux. Les veaux sont plus enclins à se têter entre eux si la nourriture est servie dans des seaux. Afin de diminuer ce comportement, on peut nourrir les veaux avec des tétines et ne pas les retirer lorsqu'il n'y a plus de lait. Ainsi, le veau a tendance à têter la tétine plutôt que les autres veaux ou des objets dans leur enclos. Une autre façon de diminuer le comportement de tétée est de donner du foin.

On introduit souvent des nouveaux veaux dans un groupe dont les veaux ont été ensemble depuis un certain temps.

Cette situation peut devenir problématique si le nouveau veau n'est pas compétitif dans le groupe. Un projet de recherche a examiné ce qui arrive lorsqu'un nouveau veau est introduit dans un groupe de veaux plus âgés. Les nouveaux veaux s'intègrent au groupe à l'intérieur de quelques jours à condition qu'ils puissent avoir accès à une tétine d'allaitement sans être bousculés par leurs congénères.

Enfin, des groupes plus nombreux sont vraisemblablement plus difficiles à gérer. Pour cette raison, les chercheurs recommandent de travailler avec des petits groupes (deux à quatre veaux) surtout si l'on est habitué à travailler en logement individuel. □

** traduit à partir d'un texte de Robert Tremblay, vétérinaire, paru dans farmersforum.com, déc. 2006*



La race **HEREFORD**
Maternelle, économique, facile à manipuler, durable,
et l'ultime croisement pour la marche à l'aujourd'hui.

Courez la chance de gagner
un bon d'achat de **1 000 \$** pour 2009
En achetant un taureau Hereford en station ou privé en 2008
* Pour être éligible, le taureau doit être transféré à votre nom et au moins dix mois d'âge

QUÉBEC
HEREFORDS
ASSOCIATION

PRÉSIDENT : Julien Lessard
1071 chemin Ely
Melbourne (Québec) J0B 2B0
Tél. Fax : 819 826-5271

SECRÉTAIRE : André Beaumont
162, rue Des Érables, Sainte-Catherine-
de-la-Jacques-Cartier, Québec G0A 3M0
Tél.: 418 875-2343 Fax: 418 845-6163

www.herefordquebec.ca



BLONDE D'AQUITAINE

Suite à l'assemblée générale annuelle, notre nouveau conseil d'administration est composé de : Clémence Landry, présidente; Laurent Desrosiers, vice-président; Michel Bougie, Daniel Breton, Linda Cyr, François Dandurand, Gilbert Gauthier, Jean-Pierre Lavoie et Pierre L. Léger, directeurs.

L'association a publié sa 5^e édition du *Bulletin de Liaison de l'Association Blonde d'Aquitaine du Québec* en février 2008, il reste encore des places pour insérer votre carte d'affaires au coût de 20,00 \$ + taxes par année, vous n'avez qu'à communiquer avec la secrétaire de l'Association. Le bulletin est distribué à tous les membres en règle de l'association deux à trois fois par année, selon le besoin.

Nous demeurons disponibles pour toute question ou information sur la race Blonde d'Aquitaine, vous n'avez qu'à vous adresser au secrétariat : Maureen Landry, 1395 route 122, Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0, tél. : 819 336-3966

télec. : 819 336-2883 ou par courriel : blondaquitaineqc@hotmail.com

Pour plus d'information sur la race et nos membres, vous pouvez visiter notre site Internet :

<http://cf.geocities.com/blondaquitaineqc/>

Clémence Landry, présidente
Tél. : 819 336-3966

ASSOCIATION HEREFORD

En juin une centaine de taures Hereford partiront pour la Russie.

Au cours de l'été, nos éleveurs attendent votre visite lors de leur participation aux dix expositions agricoles. N'oubliez pas qu'en achetant un taureau Hereford en 2008, vous courez la chance de gagner 1000 \$. Pour information, veuillez me contacter.

André Beaumont, secrétaire
Tél. : 418 875-2343

ASSOCIATION HIGHLAND

La station d'épreuves s'est terminée le 5 mai et la rencontre a eu lieu le samedi 10 mai 2008 à la Ferme du Boisé Highland de Rivière-Rouge. Si vous avez besoin d'un

taureau de génétique supérieure visitez le site :

www.highlandquebec.com et vous trouverez un lien pour agriréseau ou faites-en la demande au 819 275-7027.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le dimanche 11 mai 2008 à l'Auberge Motel Godard de Rivière-Rouge.

Une rencontre est prévue à l'été 2008, la date et l'endroit restent à déterminer. Dès que le tout sera confirmé, vous pourrez le voir sur le site de l'AQEBH.

Claire Courtemanche, secrétaire
Tél. : 819 275-7027

ASSOCIATION PIÉMONTAIS

L'assemblée générale de l'Association de Piémontais du Québec s'est tenue le 5 avril dernier à la salle Le Rhum Antique à Bonsecours. Dix-huit éleveurs étaient présents pour discuter des projets de l'année 2008. Le nouveau conseil d'administration de l'association est composé de : Roch Bourassa, président, Jean-Pierre Lavoie, vice-président et de Bertrand Cloutier, trésorier. Jean-Pierre Thibault, Claude Mayer, Michel Dame et Suzie Fortin sont les directeurs.

Angèle Beauchamp, secrétaire
Tél. : 450 532-3714

ASSOCIATION CHAROLAIS

En poste depuis janvier 2008, André Pérusse connaît très bien la race Charolais. Il a été éleveur pendant une vingtaine d'années, dont 15 ans en tant qu'éleveur d'animaux Charolais. Jovial, sympathique, passionné de génétique, M. Pérusse voit ce travail comme un nouveau challenge qu'il entreprend avec beaucoup d'enthousiasme. Son expérience s'appuie également de ses discussions et visites avec les gens du milieu. Il a rencontré les opérateurs de stations, visité les encans et discuté avec les intervenants de divers organismes gouvernementaux, techniciens agricoles et producteurs commerciaux. Fier de représenter la race Charolais, M. Pérusse est disponible. Vous organisez des portes ouvertes, un encan annuel, vous avez des idées à développer, il est à votre disposition. L'Association Charolais du Québec le remercie d'avoir joint ses rangs et lui

souhaite beaucoup de succès. Pour le joindre : tél. : 418 423-4681

télec. : 418 423-4012, cell. : 418 814-8899
courriel : aperusse@sympatico.ca

Steeve Poulin, président
Tél. : 418 464-4221

ASSOCIATION LIMOUSIN

La première vente de la Station de Taureaux Limousin a eu lieu le samedi 9 février au Réseau Encan Québec à Saint-Hyacinthe. La moyenne des ventes a été de 2435 \$. Félicitations à la Ferme BLB de Danville pour son taureau CTA 15T vendu à Réjean Raymond de Saint-Edwidge au montant de 4300 \$.

La deuxième vente de la Station de Taureaux Limousin et Salers a eu lieu le samedi 19 avril au Réseau Encan Québec à Saint-Hyacinthe. La moyenne des ventes a été près de 2500 \$. Félicitations à la Ferme Garneau et fils (Normand) du Lac Bouchette pour son taureau NGA 27T vendu à la Ferme François Caux de Saint-Narcisse de Beauvillage au montant de 4200 \$.

Nous remercions tous les acheteurs de taureaux pour ces deux ventes.

Claude Lavallée, secrétaire
Tél. : 514 464-6493

ASSOCIATION ANGUS

L'assemblée générale annuelle de l'Association Angus du Québec a eu lieu le 10 février à Drummondville. Voici le conseil d'administration : Stan Christensen, président, Wayne Gallup, vice-président et les directeurs : Martin Bernier, Nicolas Bégin, Guy Noiseux, Jonathan Lehoux et Pierre Laberge.

Encore cette année, les Angus sont bien vendus aux stations d'épreuves et la saison des expositions commence bientôt. Ne manquez pas notre Vente de Femelles Angus qui aura lieu à Asbestos le 18 octobre à 13 h 30.

Les préparations sont sur pied pour le Forum Mondial Angus qui aura lieu à Spruce Meadows en Alberta en juillet 2009. Contactez l'Association pour plus d'information.

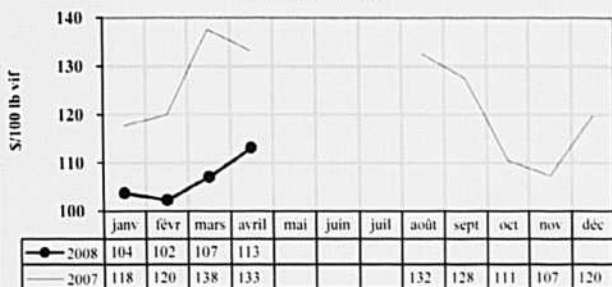
Trudy Beaton, secrétaire
Tél. : 819 877-5461

STATISTIQUES

www.bovin.qc.ca

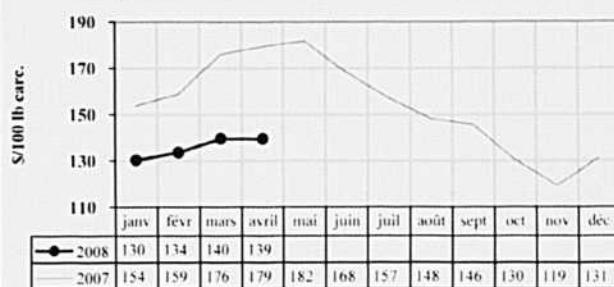
VEAUX D'EMBOUCHE

Ventes aux encans spécialisés du Québec
Mâles 500-600 lb



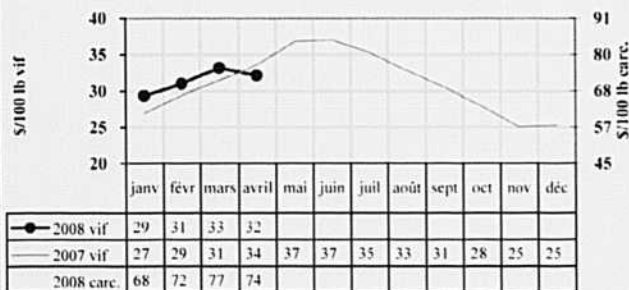
BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec
Chargements complets de bouvillons "A1-A2", FAB ferme



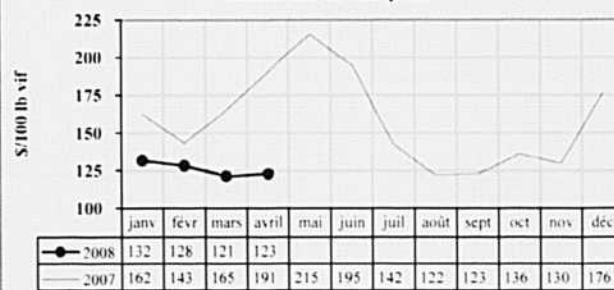
VACHES DE RÉFORME

Encans publics du Québec
(carcasse : calcul avec 44 % de rendement)



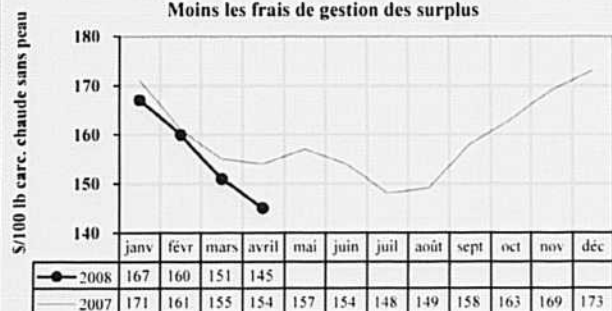
VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSEMENT

Encans publics du Québec
Bons mâles de tous poids



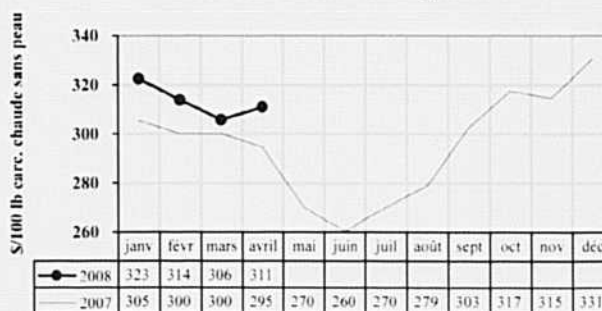
VEAUX DE GRAIN

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec
Moins les frais de gestion des surplus



VEAUX DE LAIT

Ventes directes aux abattoirs du Québec



Ecolait

#1

Pour l'élevage
de veaux de lait au Québec

Ecolait s'engage

Services techniques et prophylaxie animale

UN PARTENARIAT L'ÉLEVEUR ET LE TECHNICIEN

La constance de nos recherches depuis plus de 29 ans, nous permet d'offrir à chaque éleveur, l'assistance la mieux adaptée ainsi qu'un suivi informatique des meilleures performances réalisées grâce aux 70 000 veaux que nous produisons annuellement.

Afin de satisfaire aux conditions sanitaires, d'hygiène, de qualité supérieure et pour une meilleure rentabilité de leurs activités, notre équipe de techniciens spécialisés offre aux éleveurs une combinaison d'efforts et de conseils pour leurs installations, système de ventilation et agencement des bâtiments.

Ils apportent également une aide précieuse au niveau de la prophylaxie, grâce aux concepts élaborés dans les grandes entreprises européennes, leader mondiaux dans la production vitellière.

Les productions animales doivent s'adapter en permanence à un environnement en constante évolution. Pour cela, chacun doit maîtriser parfaitement ses techniques d'élevage et les faire évoluer en tenant compte des contraintes imposées par la disponibilité des animaux ainsi que par les besoins des consommateurs.

Ce savoir-faire à un vecteur :
Une équipe de techniciens
qui sait écouter et
conseiller.

**VINGT-NEUF ANS
D'EXISTENCE DE QUALITÉ
D'EXCELLENCE**



SIÈGE SOCIAL

5470, rue Martineau,
Saint-Hyacinthe (Qc) J2R 1T8
Tél.: (450) 796-5874 / Fax: (450) 796-4345

CENTRE D'ABATTAGE

1591 Chemin Sainte-Claire,
La Plaine (Qc) J7M 1M2
Tél.: (450) 478-2055 / 1 800 251-2055
Fax: (450) 478-4589

www.ecolait.com



On s'occupe de veaux !



**Le chef
de file
en élevage de
veaux de lait
et de veaux
de grain
au Québec**

- Contrat d'élevage et financement disponibles.
- Produits conçus et fabriqués au Québec.
- Nouveaux aliments d'allaitement pour veaux de lait.
- Gamme complète de produits pour veaux de grain.
- Veaux sevrés disponibles en tout temps.
- Service d'achats et livraison de petits veaux.
- Service de transport disponible.

Delimax

3700, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1L1
Tél. : (450) 773-5282
Télec. : (450) 250-3700
Courriel : delimax@delimax.com
Internet : www.delimax.com



**UNE ÉQUIPE
DE PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE**

